

Accidents de la route
42 morts et 1.396 blessés en une semaine

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°7351 - JEUDI 04 DECEMBRE 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Sonatrach
**Résultat net
bénéficiaire en hausse
de 20% en 2024**

P04

Production industrielle

De l'importation à la production locale

Créer des «Supermarchés industriels» en Algérie est-ce possible ? La vérité est implacable. Place en effet à la production et à l'innovation locales. L'Etat algérien est décidé plus que jamais à atténuer les effets négatifs de la dépendance économique vis-à-vis de l'étranger à travers notamment la réduction drastique des importations et la relance de la production locale. La production industrielle est un des jalons d'or sur lesquels mise ces dernières années l'Algérie.

Lire en page 03

P07

ORAN

Poursuite de la campagne de démantèlement des marchés illicites
Les choses sérieuses ont commencé

CHU Dr Benzerdjeb
**Formation au profit des spécialistes
du nouveau service de radiothérapie**

Bd colonel Ahmed Ben Abderrazek
Collision entre 03 voitures



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Le Pape Léon XIV envisage une visite historique en Algérie en 2026



De retour d'un voyage apostolique au Liban, le Pape Léon XIV a ex primé publiquement, hier, son "souhait ardent" d'effectuer une visite en Algérie. Cette annonce, faite le 2 décembre 2025, résonne comme un signal fort en faveur du dialogue interreligieux et pourrait marquer une première historique pour un souverain pontife sur le sol algérien. Le chef de l'Église catholique a révélé son intention de voyage pour l'année 2026 lors de la traditionnelle conférence

de presse à bord de l'avion le ramenant de Beyrouth à Rome. L'Afrique est envisagée comme sa prochaine destination internationale, avec une étape privilégiée en Algérie. « J'espère faire un voyage en Afrique, qui pourrait être le prochain, à confirmer. Personnellement, j'espère aller en Algérie pour visiter les lieux de vie de Saint Augustin mais aussi pour poursuivre le dialogue et tisser des liens entre les mondes chrétien et musulman », a déclaré le Pape aux journalistes présents.

Saihi reçoit la représentante de l'Organisation internationale pour les migrations en Algérie



Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi a reçu, mardi au siège du ministère, la représentante de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en Algérie, Lalini Veerassamy, les deux parties ayant salué le niveau de la coopération bilatérale, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, M. Saihi a exprimé "la disponibilité de son secteur à approfondir la coopération avec l'OIM, à travers la programmation de séances de travail regroupant des experts des deux côtés pour examiner les questions d'intérêt commun, à leur tête le dossier de la migration clandestine". Il a également souligné "la volonté du ministère d'examiner

les mécanismes à même d'encourager le retour volontaire des migrants en situation irrégulière vers leurs pays d'origine, en concertation avec l'OIM en Algérie et en accord avec les pays concernés". De son côté, Mme Veerassamy s'est félicitée du niveau de coopération existant entre l'Algérie et l'OIM, saluant "les facilitations offertes par l'Algérie, notamment dans les domaines de la formation et de la coopération au profit des migrants". Elle a affirmé, à cette occasion, que cette rencontre s'inscrit dans une démarche visant à "élargir la concertation et l'échange de vues autour du phénomène de la migration irrégulière et à exploiter toutes les opportunités disponibles pour renforcer le partenariat dans ce domaine".

Lutte contre la corruption

Journée d'étude au profit de stagiaires de l'Ecole de la Gendarmerie nationale des Issers



La Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC) a organisé une journée d'étude au profit de stagiaires de l'Ecole de police judiciaire de la Gendarmerie nationale des Issers, et ce dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de ses activités de formation et de sensibilisation en matière de prévention et de lutte contre la corruption, a indiqué, mercredi, un communiqué de la même instance. La journée d'étude, organisée mardi au siège de l'autorité, "au profit de 30 stagiaires de l'Ecole de police judiciaire de la Gendarmerie nationale des Issers, a été ponctuée par des interventions données par des cadres de la HATPLC", précise la même source. Dans ce sillage, des

interventions ont été présentées sur les thèmes "le cadre juridique et institutionnel de la lutte contre la corruption et la présentation du contenu de l'indice de Performance d'intégrité (IPI) "NAZAHA", en tant qu'outil d'évaluation des efforts des établissements publics en matière et de lutte contre la corruption et base de la mise en œuvre de la stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption". Au cours de cette journée d'étude, "les procédures de signalement de la corruption dans le cadre de la loi 22-08, les enquêtes administratives et financières relatives à l'enrichissement illicite du fonctionnaire public et les procédures de déclaration des biens" ont également été abordées, conclut le communiqué.

Mansouri reçoit le vice-ministre libérien de la Coopération internationale et de l'Intégration économique



La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Selma Bakhta Mansouri, a reçu mardi le vice-ministre des affaires étrangères chargé de la Coopération internationale et de l'Intégration économique de la République du Libéria, Dr Ibrahim Al-Bakari Nyei, en marge de sa participation au 12e Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique (Processus d'Oran), a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Cette rencontre a permis de "passer en revue la coopération bilatérale et d'examiner les moyens de son développement, outre un échange de vues sur les grandes questions africaines, mettant l'accent sur la nécessité de poursuivre la coordination sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour du Conseil de sécurité des Nations Unies", précise la même source.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALLI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
**L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP**
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefourdoran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

Production industrielle

De l'importation à la production locale

Par B.Habib

Créer des «Supermarchés industriels» en Algérie est-ce possible ? La vérité est implacable. Place en effet à la production et à l'innovation locales. L'Etat algérien est décidé plus que jamais à atténuer les effets négatifs de la dépendance économique vis-à-vis de l'étranger à travers notamment la réduction drastique des importations et la relance de la production locale. La production industrielle est un des jalons d'or sur lesquels mise ces dernières années l'Algérie. Une stratégie de promotion de la production industrielle a été lancée par le ministère afin de booster la production et permettre l'émergence des potentialités innovatrices par des postes d'emplois de manière à créer la richesse. La 4ème édition du salon professionnel de la production industrielle est un nouveau cap emprunté par les pouvoirs ministériels nationaux afin d'améliorer l'attractivité de la «Destination Algérie» dans le domaine de la production industrielle et garantir l'autosuffisance alimentaire du marché algérien en produits locaux de qualité et à des prix concurrentiels. Pourquoi pas exporter ? Cette initiative s'est bel et bien concrétisée à travers des exportations de produits algériens vers le continent africain et les pays du Golfe. Lancée hier, au niveau du Palais des expositions des Pins Maritimes (Safex), la quatrième édition du salon professionnel Sinaa, dédié à la promotion de la production industrielle, accueille cette année près de 170 exposants, en très grande partie nationaux. La volonté des organisateurs est notamment de mettre en avant, jusqu'au 4 décembre, le «passage de l'importation vers la production locale». Cette année, le salon Sinaa promet beaucoup et apporte également son lot de nouveautés. D'ailleurs l'un des secteurs d'activité les plus représentés, en plus de l'outillage lourd dédié à l'équipement des usines, est la fabrication, par le secteur privé, des éléments «consommables» liés à l'automobile: Les joints, les huiles ou encore les différents filtres. Autant de produits sur lesquels, rappelons-le,

pesaient des tensions et pénuries par le passé et qui avaient contraint des opérateurs à recourir aux importations souvent à des coûts faramineux. Ainsi peut-on acquérir un pneu ou une pièce de rechange d'un véhicule sans en venir à recourir à l'importation? La réponse affirmative est aujourd'hui une évidence. Désormais tout ce qui vous tombe par la tête sera produit en Algérie. Ce n'est qu'une question de temps et de volonté. En marge de l'ouverture de la manifestation au public, l'un des responsables de l'organisation, M.Hichem Salim Bettaher, précise que l'édition 2025 du salon Sinaa est «la plus importante depuis la création de la manifestation». Une montée en puissance, qui accompagne le développement économique du pays. Les besoins des industriels pour «tout ce qui concerne l'industrie, les outillages et machines industrielles, mais aussi les processus modernes de fabrication» sont très importants, explique-t-il. L'idée du Salon s'inscrit dans la logique de se positionner comme «un supermarché de l'industrie». La situation économique du pays, marquée par la création de nouvelles unités de production, «exige que l'on offre aux investisseurs les solutions dont ils auraient besoin». Et très concrètement, la limitation des importations non nécessaires afin d'encourager le passage vers la production locale a porté ses fruits. Un nouveau marché est né, au cours des dernières années, pour la fourniture ou la fabrication, même partielle, des «machines industrielles et de leurs pièces de rechange». Même chose pour «l'accompagnement technique», de plus en plus demandé, pour la maintenance des machines. Dans cette logique, M.Hichem Salim Bettaher précise: «Aujourd'hui nous avons même des entreprises qui proposent des usines clés en main et prêtes à la production» aux investisseurs. Et ces derniers, ajoute notre interlocuteur, sont le plus souvent d'anciens importateurs. Une tendance clairement visible hier au niveau des stands: «Certains exposants que nous avons cette année, étaient présents lors de la première édition en 2022. Ils étaient des importateurs

purs, mais ont réussi la transition vers l'assemblage puis la production locale». Toutefois, certaines dépendances persistent, ajoute le responsable, «pour ce qui concerne certaines machines lourdes» ou «les matières premières complexes». Quant au développement de l'industrie automobile, et notamment la constitution d'un réseau national de producteurs d'éléments consommables, le salon Sinaa 2025 met en avant plusieurs entreprises privées ayant réussi le passage vers la production locale. Ainsi, concernant la production des filtres, notamment pour l'automobile, des responsables de la SARL Planète Filtre Industrie nous expliquent que «deux usines ont été lancées à Oued Souf et à Bouira, au cours des trois dernières années». La demande pour ce type de produits est extrêmement importante, «nous avons commencé par la fabrication des filtres à air, nous commençons la fabrication des filtres à huile et carburant». Et «prochainement nous comptons lancer la production des filtres à eau», expliquent nos interlocuteurs. Par ailleurs, la production des huiles de moteur et machines industrielles attire également les investisseurs privés. Ainsi, M. Chertouk Sofiene, directeur commercial et marketing de l'usine Mixoil, implantée à Bêjaïa, explique que l'entreprise, lancée en 2001 en distribuant des huiles de partenaires étrangers, est passée à la fabrication. «Nous proposons aujourd'hui une très large gamme. Que ce soit les huiles industrielles ou pour l'automobile». Le responsable de la marque, qui n'écarte pas «la possibilité d'aller vers l'exportation», nous explique que la matière première est disponible. «Nous travaillons avec la Sonatrach, pour les dérivées des raffineries. Seuls certains additifs sont encore importés». Quant aux joints pour moteurs, plusieurs entreprises se spécialisent, et notamment la SARL FAJO de Batna. Les responsables, présents au niveau du stand, expliquent que l'entreprise fabrique et distribue déjà des éléments d'étanchéité pour les moteurs, ou boîtes de vitesses, adaptables sur les modèles de véhicules du parc algérien.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Place à la production et l'innovation locale

Le défi industriel et technologique algérien ne date pas d'aujourd'hui. Il faudrait faire un comeback des années 1970 pour se faire une idée très juste sur ce qu'est le miracle industriel algérien réalisé par les regrettés président Houari Boumediene et son ministre A.Belaïd... Vers la fin des années 1970 et le début des années 1980, l'Algérie allait se passer de la coopération étrangère qui avait assisté à l'essor de l'Algérie et de sa révolution industrielle. Maintenant, il y a -paraît-il- une volonté politique sérieuse et déterminée vers une deuxième révolution industrielle. Seulement, cette fois-ci, elle ne va guère s'identifier au socialisme ou au capitalisme de l'Etat, n'étant plus à la mode. Actuellement, la mise est sur le secteur privé qui est censé apporter beaucoup au secteur industriel algérien... D'autres secteurs de l'industrie, notamment l'industrie lourde, seront toujours maintenus sous l'égide du secteur public national... Le reste sera mis à la merci de la concurrence industrielle «achamée» nationale et internationale. Seule la libre concurrence loyale et honnête est capable de booster le génie des uns et des autres vers la plus haute performance et les plus défiants records de la création. En effet et selon des sources officielles, l'Algérie compte 23 000 entreprises actives dans le secteur de l'industrie, dont seulement 600 établissements publics. Cette armada industrielle aura besoin de tous les égards de la part des pouvoirs publics, afin que cette richesse inestimable puisse se frayer un chemin respectable parmi les grands de ce monde. Ce n'est pas facile, certes !! ... Mais également ce n'est pas impossible, quand la confiance en soi est le machin à booster le génie algérien, vers le beau et le bien. Ce qui manque à nos entreprises, qu'elles soient privées ou publiques, c'est la recherche ininterrompue, visant surtout à l'amélioration continue des produits manufacturés. Donc, c'est la performance soutenue d'un produit qui pourrait tenir tête aux produits étrangers émanant d'un pays ayant deux siècles d'avance dans le domaine manufacturier. Les conditions technologiques, financières et sociales, ainsi que même politiques, pouvant permettre l'émergence d'une industrie authentiquement algérienne, sont nombreuses et cet espace très réduit ne va pas permettre de les étaler et les expliquer. Il faudrait également penser à assainir l'administration publique chargée de la gestion du secteur, notamment, quand il s'agit de l'investissement étranger en Algérie. Ce dernier est victime de la corruption, des passe-droits et surtout de la bureaucratie... A cet effet, il faudrait précisément penser à actualiser les mentalités et les comportements ainsi que les conformer sur les mentalités des pays où le sérieux et l'intégrité sont des religions....

Instrumentalisée par des cercles hostiles à l'Algérie

Défections en série au sein de l'organisation terroriste "MAK"

L'organisation terroriste "MAK" connaît, ces derniers temps, la défection de plusieurs cadres dirigeants et membres influents du pseudo "gouvernement provisoire kabyle", en raison de son instrumentalisation par des cercles marocains et sionistes hostiles pour mettre à exécution des plans subversifs visant à porter atteinte à l'Etat algérien. Des témoignages diffusés, lundi soir, dans un documentaire de la Télévision algérienne intitulé "S'affranchir de l'organisation terroriste MAK", livrés par des cadres dissidents de ce mouvement terroriste ayant récemment bénéficié de l'initiative de la main tendue décidée par le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, ont révélé les plans occultes et les complots ourdis par des cercles marocains et sionistes afin d'influencer les décisions souveraines de l'Algérie, d'affaiblir ses institutions et de tenter

de saper le tissu social algérien, à travers le financement de campagnes médiatiques hostiles qui menacent l'unité nationale et l'intégrité territoriale. Le documentaire a mis à nu le plan hostile tramé par ce mouvement terroriste soutenu par le Makhzen marocain, démontrant, preuves à l'appui, comment les cercles de la sécurité extérieure marocaine instrumentalisent cette organisation terroriste dans leur quête de frapper la sécurité nationale de l'Algérie. A cet égard, Zahir Benadjaoud, ancien cadre dirigeant de l'organisation, a indiqué que la première raison qui l'a amené à faire défection au "MAK", en 2016, était l'annonce par la direction du mouvement terroriste d'un "plan visant à envoyer des combattants suivre un entraînement militaire chez l'entité sioniste", qualifiant le chef du mouvement, Ferhat Mehenni, de "traître" ayant radicalement changé de ton pour adop-

ter un discours relevant du terrorisme sanguinaire appelant ouvertement à la violence. "Alors que les enfants des dirigeants du mouvement bénéficient d'avantages et d'importants investissements en France, de nombreuses familles en Kabylie sont divisées à cause de cette organisation terroriste", a-t-il dit, soulignant que ce mouvement terroriste est gangréné par la corruption. Cette organisation terroriste recourt à "des campagnes de propagande tendancieuses et propage la désinformation pour amplifier son importance", a-t-il ajouté, indiquant qu'elle a, par exemple, prétendu que certains de ses membres ont été reçus au niveau de l'Organisation des Nations Unies, alors qu'en réalité des éléments du "MAK" se sont infiltrés en se dissimulant au sein de la délégation d'une association marocaine. Idem pour la prétendue réception au Parlement français, qui a été immé-

diatement démentie, a-t-il poursuivi. Zahir Benadjaoud a, par ailleurs, affirmé que c'est le Makhzen marocain qui contrôle le "MAK", rappelant que la relation entre les deux parties a débuté en 2000, lorsque Ferhat Mehenni a reçu une invitation officielle du Royaume du Maroc, suivie un an plus tard par le déclenchement des événements du printemps noir. "Le Maroc détient des otages du MAK qu'il utilise pour faire pression sur l'organisation", a-t-il fait savoir. L'ancien cadre a également évoqué le sentiment de doute et d'agitation qui règne parmi les membres du "MAK" en raison des "contradictions" dans les positions de Ferhat Mehenni, notamment sa position vis-à-vis du mouvement du Rif marocain, dont il appelle au "maintien sous la bannière du Maroc". Le documentaire a également rapporté un ancien témoignage du président du mouvement "Maroc de Demain",

Pôle & Mic

Par B.Nadir

L'Algérie secoue le marché du blé

L'appel d'offres lancé par l'Office algérien interprofessionnel des céréales pour l'achat de blé tendre agit cette semaine comme un révélateur de la nervosité d'un marché mondial tiraillé entre abondance de l'offre et incertitudes géopolitiques. Sur le papier, l'appel d'offres porte sur 50 000 tonnes de blé de mouture, avec des provenances ouvertes. Mais les opérateurs le savent : Alger achète souvent davantage que les volumes annoncés, transformant chaque consultation en baromètre de la demande internationale, indique Reuters. L'échéance est courte : les offres doivent être déposées ce 3 décembre et rester valides jusqu'au lendemain. Les expéditions, prévues en février 2026 – ou dès janvier pour l'Amérique du Sud et l'Australie –, confirment la stratégie d'approvisionnement régulière d'un pays qui demeure l'un des plus importants importateurs de blé au monde. Mais derrière cette mécanique bien huilée, c'est toute la hiérarchie des origines qui pourrait être bousculée. Traditionnellement chasse gardée de la France et plus largement de l'Union européenne, le marché algérien s'ouvre désormais davantage aux blés russes et à ceux de la mer Noire. Les tensions diplomatiques persistantes entre Paris et Alger, combinées à l'agressivité commerciale russe et à la compétitivité retrouvée de l'Argentine, fragilisent la position des exportateurs européens. Les attentes de prix pour ce nouvel appel d'offres – entre 250 et 257 dollars la tonne en coût et fret, avec une Argentine en embuscade – illustrent cette recomposition rapide. Cette annonce algérienne n'en a pas moins offert une bouffée d'air aux cours européens. Après avoir touché des plus bas, le blé sur Euronext a rebondi, soutenu autant par la perspective d'une demande additionnelle que par la résurgence des risques géopolitiques en mer Noire. Les attaques ciblant les flux maritimes et les menaces de Moscou de restreindre davantage l'accès maritime ukrainien ont ravivé les craintes d'une perturbation logistique majeure, rappelant aux opérateurs la fragilité persistante des routes céréalières. Pour autant, le marché reste imprégné d'une forme de prudence. Les récoltes record attendues en Argentine et en Australie alourdissent l'offre mondiale, tandis que les conditions météorologiques favorables dans l'hémisphère Nord éloignent pour l'instant tout risque de tension sur la prochaine campagne. L'appel d'offres algérien agit ainsi comme un signal, non comme un tournant : une impulsion ponctuelle dans un marché dominé par la compétition acharnée entre origines et les ombres portées d'une géopolitique toujours plus pesante.

Coopération économique

Tenue à Mascate d'un forum d'affaires algéro-omanais

Un forum d'affaires algéro-omanais a été organisé, mardi à Mascate, en vue de renforcer la coopération économique bilatérale, et ce, en marge du Salon international omanais de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation (Oman AgroFood 2025), indique un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Le forum a été marqué par la présence de représentants du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), et d'entreprises algériennes et omanaises participant au Salon, selon la même source. Lors de ce forum, organisé à l'initiative du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, en coordination avec l'ambassade d'Algérie à Mascate et la Chambre omanaise de commerce et d'industrie, le directeur de la promotion des échanges commerciaux au ministère, Zohir Mousaoui, a fait une intervention lors de laquelle il a passé en revue l'état des relations économiques bilatérales, soulignant la nécessité de tirer profit des grandes potentialités disponibles dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire, des médicaments vétérinaires, et dans d'autres secteurs prometteurs qui constituent de véritables opportunités de renforcement de la coopération. Le forum a également permis d'organiser des rencontres bilatérales entre les hommes d'affaires des deux pays, en vue d'établir des canaux directs de communication et de développer des partenariats commerciaux et d'investissement communs, "à même de concrétiser les ambitions des deux pays de porter le volume des échanges commerciaux au niveau des excellentes relations politiques unissant les deux pays". Par ailleurs, le pavillon algérien a continué, pour la deuxième journée consécutive, d'attirer un grand nombre de visiteurs qui ont manifesté un intérêt marquant pour les produits algériens, réputés pour leur qualité et leur excellence, notamment en matière de produits agricoles et agroalimentaires, reflétant ainsi la position croissante de l'industrie nationale sur les marchés régionaux, ajoute le communiqué.

Bourse d'Alger Opération sur titre (OST) pour Alliances assurances

Par Nadira FOUAD

L'augmentation s'est traduite par l'intégration d'un montant de plus de 1,76 milliard de dinars, portant ainsi le capital social d'alliances Assurances à près de 5,3 milliards de dinars. Cette décision a, en effet, entraîné l'émission de 4 643 609 actions nouvelles, attribuées gratuitement aux actionnaires selon une parité d'une action nouvelle pour deux actions détenues. La cotation à la bourse est le processus de fixation du prix d'un titre financier, comme une action ou une obligation, sur un marché boursier organisé. Alliance Assurances a procédé au lancement officiel d'une Opération sur titre (OST), en partenariat avec la Bourse d'Alger, la Banque de développement local (BDL) et la Société générale Algérie (SGA). En effet, et en partenariat avec la Bourse d'Alger, la BDL et la Société Générale Algérie, l'entreprise Alliance Assurances a tenu, hier au siège de la Bourse à Alger, au lancement officiel d'une opération sur titre (OST).

Cette procédure qui s'étalera sur deux mois selon son PDG, fait suite à l'augmentation du capital social de la compagnie qu'il dirige depuis plus d'une vingtaine d'années. Cette opération pour lui, illustre parfaitement eu égard à son chiffre d'affaires, la solidité financière de son entreprise Alliances Assurances et son ancrage financier, puisqu'elle reflète en sus sa confiance en le marché algérien. Néanmoins Hassen Khelifati, son PDG est resté sceptique par rapport aux entraves rencontrées, puisque selon lui, et malgré les difficultés rencontrées par le secteur, son entreprise n'a pas abdicué, et a par contre poursuivi son processus de développement. Pour l'heure et pour se mettre au diapason, il est impératif de passer aux étapes supérieures par la modernisation des services financiers et la démocratisation du m-paiement dès l'année

2026, notamment via l'interopérabilité du paiement électronique sur téléphone mobile. Avec ce record l'augmentation susmentionnée a été matérialisée par l'intégration d'un montant de 1.764.571.420 DZD, portant le capital social à 5.293.713.880 DZD, avec la perspective d'atteindre les 12 milliards DZD, à l'horizon 2028-2029 est saluaire selon l'optimisme affiché du PDG Hassen Khelifati. Celui-ci rappelle devant les présents, l'«importance de cette opération pour le renforcement de la transparence et la gouvernance de la société». Après une évaluation du processus d'évolution de son entreprise considérée comme la première compagnie privée à être cotée à la Bourse d'Alger en 2010, il rassure par promettre un engagement sérieux et à long terme envers ses actionnaires. Il rétorque en sus que le développement du marché financier national est une condition sine qua none. L'orateur fait référence à l'OST, qui se poursuivra pendant deux mois à compter de cette date.

Il lance un appel par inviter les actionnaires possédant plus d'implication, plus précisément ceux qui possèdent un nombre impair d'actions, à se rapprocher de leur intermédiaire pour régulariser leur situation, soit par la vente des fractions, soit par leur complétion, et ce, pour une durée de deux mois, avec toutes les informations nécessaires disponibles auprès des intermédiaires». Alliance Assurances, conclut Khelifati, vise à porter son capital à 12 milliards de dinars à l'horizon 2028/2029". Mme Amel Selmoun, installée récemment

à la tête de la Bourse d'Algérie, a salué «l'augmentation du capital d'Alliance Assurances, affirmant que cette étape constitue un indicateur positif pour la Bourse d'Alger et représente également une nouvelle impulsion pour le marché financier». Alliance Assurances a procédé hier au lancement officiel d'une Opération sur titre (OST), en partenariat avec la Bourse d'Alger, la Banque de développement local (BDL) et la Société générale Algérie (SGA). Cette opération fait suite à l'augmentation du capital social de la compagnie, rendue publique le 5 juin 2025, à l'issue de l'Assemblée générale extraordinaire (AGEX). L'augmentation a été matérialisée par l'intégration d'un montant de 1.764.571.420 DZD, portant le capital social à 5.293.713.880 DZD, avec la perspective d'atteindre les 12 milliards DZD, à l'horizon 2028-2029, a indiqué Hassen Khelifati, Pdg d'Alliance Assurances.

Lors de cet évènement de la finance, organisé conjointement au siège de la Bourse d'Algérie, Amel Selmoun directrice générale de la Bourse d'Alger, a mis en exergue ce processus et les performances réalisées par Alliances grâce à l'«augmentation du capital d'Alliance Assurances, précisant qu'il s'agissait de la deuxième opération de ce type dans l'histoire de l'institution, entrée sur le marché financier en 2011 et devenue la première société privée cotée à la Bourse d'Alger (...) cette étape constitue un indicateur positif pour la Bourse d'Alger et représente également une nouvelle impulsion pour le marché financier» estime la première responsable de l'institution financière.

Sonatrach Résultat net bénéficiaire en hausse de 20% en 2024

Le groupe Sonatrach a réalisé en 2024 un résultat net bénéficiaire de 812 milliards Da (environ 6 mds de dollars), en hausse de 20% par rapport à 2023, indique la compagnie nationale dans son rapport annuel pour 2024, qui note, par ailleurs, une stabilisation de la production primaire d'hydrocarbures. Selon le document publié sur le site web du groupe, en 2024, «la production primaire d'hydrocarbures est demeurée stable, par rapport à l'exercice 2023, atteignant un volume de 193,7 millions de tonnes équivalent pétrole/MTEP», contre 193,8 Mtep en 2023 et 189,6 Mtep en 2022. L'exercice 2024 a été marqué par une conjoncture «moins favorable que celle de l'année précédente», en raison principalement de la baisse des prix du pétrole et du gaz par rapport à 2023, explique Sonatrach qui fait part «de nombreuses performances, notamment à travers une production record des carburants terre: 10,8 millions de tonnes de gasoil produit, 3,7 millions de tonnes d'essence». Les investissements de Sonatrach ont totalisé 835 Mds de Da en 2024 (6 mds de dollars) en progression de

11%, et dont l'essentiel (79%) a été destiné au développement de l'activité exploration/production. Pour ce qui est de l'activité pétrochimie, les complexes pétrochimiques ont affiché en 2024 des «performances appréciables», ajoute le rapport, relevant que le complexe CP2K de Skikda a enregistré une production de PEHD en hausse de 101% en 2024, tandis que le traitement de pétrole brut a progressé de 2% avec 26,5 millions de tonnes traitées. Face à la tendance générale à la baisse des marchés pétroliers et gaziers mondiaux, Sonatrach, souligne-t-on de même source, «a fait preuve d'une grande résilience et adaptabilité, poursuivant avec détermination la réalisation des investissements définis dans son plan de développement». S'agissant du chiffre d'affaires à l'exportation, il s'est établi à 6.019 milliards de Da (45 milliards de dollars) en 2024, alors que le chiffre d'affaires global était de 6.523 milliards de Da (-10%). Quant à la fiscalité pétrolière versée, elle était de l'ordre de 3.872 milliards de Da l'année dernière, selon les données du rapport annuel du groupe.

Journée internationale des personnes à besoins spécifiques Efforts pour promouvoir leurs droits

L'Algérie célébrera, mercredi, la Journée internationale des personnes à besoins spécifiques, dans le sillage de la poursuite des efforts visant à renforcer et à promouvoir les droits de cette catégorie, à l'accompagner et à renforcer sa participation au développement, en sus des mécanismes de l'insertion professionnelle. L'Etat algérien a fait de la prise en charge et de la promotion des services au profit des personnes à besoins spécifiques, "une priorité absolue", et ce conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui accorde une importance capitale à la consécration des droits de cette catégorie et à assurer son accès à des services de qualité. Dans ce cadre, la loi n 25-01 du 20 février 2025, relative à la protection et à la promotion des personnes à besoins spécifiques, vient renforcer les droits de cette catégorie dans tous les domaines de la vie, à travers les mesures de prise en charge, les mécanismes de l'insertion sociale et professionnelle et l'accompagnement dont elles bénéficient. Pour ce faire, le secteur de la solidarité nationale a pris une série de mesures, à l'instar de

l'éducation et de l'enseignement spécialisés et l'accompagnement psychopédagogique, outre les œuvres sociales au profit de cette catégorie, et ce en coordination avec plusieurs secteurs concernés, supervisant plus de 240 établissements d'éducation et d'enseignement spécialisés, dont les établissements de prise en charge psychopédagogique des enfants atteints d'un handicap mental et autres dédiés à la prise en charge des enfants atteints de handicaps notamment visuels, auditifs et moteurs. Ces établissements spécialisés sont encadrés par une équipe pédagogique composée d'enseignants, d'éducateurs spécialisés, de psychologues et d'assistants sociaux, qui bénéficient de cycles de formation continue visant à améliorer leurs performances, à actualiser leurs connaissances sur les différentes thématiques et à adapter les programmes et les approches pédagogiques au niveau des centres de formation des fonctionnaires relevant du secteur. S'agissant des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme, des acquis importants ont été obtenus suite aux orientations du

président de la République, où le secteur œuvre actuellement à l'unification des programmes de prise en charge, une démarche qui s'inscrit dans le cadre d'une vision globale visant à consolider la protection et l'encadrement en faveur de cette catégorie, et ce, en vue de concrétiser les axes contenus dans le plan national dédié à ce domaine, notamment à travers la création d'un centre national chargé d'assurer la formation et la conduite d'études sur l'autisme. Quant au volet relatif à l'insertion professionnelle, le secteur de la Solidarité nationale veille à encourager l'esprit d'initiative et la créativité chez les jeunes à besoins spécifiques, en leur permettant de concevoir des projets adaptés à leurs qualifications et en adéquation avec leurs aptitudes, l'objectif étant de les intégrer à la dynamique de développement, outre les services et aides sociales, la couverture sociale, les mécanismes de prévention des handicaps, dans le cadre d'une stratégie nationale multisectorielle portant, particulièrement, sur la sensibilisation pour la prévention des facteurs causant le handicap, tout en insistant sur la nécessité de leur prise en charge précoce.

Ministère de la Défense Reddition de deux terroristes à Adrar et In Guezzam et saisie plus de 19 quintaux de kif traité

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a publié hier le bilan opérationnel de l'Armée nationale populaire (ANP) pour la période du 26 novembre au 02 décembre 2025. Un communiqué qui met en lumière des succès majeurs dans la lutte antiterroriste et la répression de la criminalité organisée. L'événement marquant de cette semaine est la reddition de deux terroristes aux autorités militaires, respectivement à Adrar et In Guezzam, dans le Sud du pays. Les individus, identifiés sous les noms de «G.A.», surnommé Abou Djaâfar, et «H.C.», surnommé Eche-rif, se sont livrés aux forces de l'ANP. Ils étaient en possession d'un arsenal conséquent : une arme automatique, trois pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, une importante quantité de munitions et divers équipements utilisés dans leurs activités criminelles. Parallèlement, quatre autres individus soupçonnés d'appartenir à des réseaux de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés



lors d'opérations distinctes menées sur l'ensemble du territoire national. La lutte contre les réseaux de narcotrafic a également enregistré des avancées significatives. Les unités combinées de l'ANP, en coordination avec les services de sécurité, ont arrêté pas moins de 30 trafiquants de

drogue. Ces opérations ont permis de saisir 19 qx et 93 kg de kif traité, dont la tentative d'introduction sur le territoire national a été mise en échec à la frontière marocaine. Le MDN a également confirmé la saisie de 1 425 734 comprimés psychotropes.

R.L.

Ecoles doctorales au niveau de 5 universités

Organisation du concours d'accès au troisième cycle

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé, mardi dans un communiqué, l'organisation, du 20 au 31 janvier 2026, du concours d'accès au troisième cycle (doctorat) dans le cadre des écoles doctorales, au titre de l'année universitaire 2025-2026, au niveau de cinq (5) universités à travers le pays. Le concours concerne "l'Université de Sétif 1, l'Université des Sciences et de la Technologie

Houari-Boumediene (USTHB), l'Université de Tlemcen, l'Université d'Annaba et l'Université de Sidi Bel Abbès, et ce en coordination avec 13 Ecoles supérieures et 02 centres de recherche, dans le cadre de l'essai-cage cognitif dans les domaines de la recherche scientifique et de l'innovation, ainsi que des conventions de coopération", précise le communiqué. Dans ce cadre, "706 places pédagogiques seront ouvertes, réparties sur

18 spécialités, au sein des différentes écoles doctorales". Le concours se déroulera "exclusivement par voie numérique via le système d'information intégré (PROGRES) durant la période allant du 20 au 31 janvier 2026". Le dépôt des candidatures et la confirmation des choix par les candidats se feront du 13 au 22 décembre via le lien suivant: https://progres.mesrs.dz/doctorat_visibilite, a souligné le ministère.

Accidents de la route 42 morts et 1396 blessés en une semaine

Quarante-deux personnes ont trouvé la mort et 1396 autres ont été blessées dans 1244 accidents de la circulation survenus entre le 23 et 29 novembre dernier, à travers plusieurs wilayas du pays, indique mardi, un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Ouargla, avec 6 morts et 17 blessés dans 13 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué 996 interventions pour l'extinction de 649 incendies urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (75 incendies), Bli-da (54) et Mostaganem (36). Durant la même période, 6707 interventions ont été effectuées pour le sauvetage de 578 personnes en situation de danger et l'exécution de 5821 opérations diverses d'assistance.

Sûreté de wilaya de Tlemcen Saisie de 50 kg de résine de cannabis et arrestation de 04 individus

Les services de la Sûreté de wilaya de Tlemcen ont saisi 50 kg de résine de cannabis et arrêté quatre individus, a indiqué, mardi, un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya. Le communiqué précise que l'opération a été menée par le service régional de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants, sur la base d'informations concernant un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogue, utilisant la wilaya d'Oran comme base arrière pour ses activités, lesquelles s'étendaient depuis la bande frontalière de la wilaya de Bechar jusqu'à la wilaya de Biskra. La même source ajoute qu'après exploitation des informations disponibles et procédé à l'extension de compétence vers la wilaya d'Oran, les policiers ont arrêté quatre individus et saisi 50 kg de résine de cannabis, en plus d'un véhicule utilisé pour transporter ces substances prohibées. Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des quatre suspects, qui ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Fellaoucene, dans la wilaya d'Oran, selon la même source.

Sûreté d'Alger Arrestation de 7 employés accusés de vol d'un nombre important de manuels scolaires

Les services de la sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté 7 fonctionnaires impliqués dans une affaire de vol de manuels scolaires, avec la récupération de 2560 manuels, a indiqué, mardi, un communiqué des mêmes services. "Les services de la sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la Brigade de Police judiciaire de la circonscription administrative de Draria, ont démantelé, la semaine écoulée, un réseau criminel composé de 7 individus travaillant dans une imprimerie publique, impliqués dans une affaire de vol de manuels scolaires", précise la même source. L'opération est intervenue "suite au dépôt d'une plainte par une imprimerie publique, auprès des services de police concernant le vol d'un nombre important de manuels scolaires". "Les investigations approfondies menées par les éléments du service, sous la supervision du procureur de la République territorialement compétent, ont permis l'identification des suspects et leur arrestation avec la récupération de 2560 manuels scolaires", ajoute le communiqué. Les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent, selon le communiqué.



RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
Direction de la Santé et de la Population de la wilaya d'Oran
Etablissement Hospitalier Spécialisé d'Ophtalmologie d'Oran

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONALE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ
MINIMAL N04/2025

L'approvisionnement en produits alimentaires au profit Etablissement Hospitalier Spécialisé En Ophtalmologie D'Oran pour l'année 2026
NIF : 099731019272119

La Direction de L'EHS d'ophtalmologie d'Oran, Lance un avis D'appel d'offres National ouvert avec exigence de capacité minimal en vue de la conclusion d'un marché à commande pour l'approvisionnement en produits alimentaires au profit Etablissement Hospitalier Spécialisé En Ophtalmologie D'Oran pour l'année 2026 réparti en quatre lots séparés désignés ci-après :

- > LOT N°01 : Viande De Veau 1^{er} Choix Fraiche Sans os local
- > LOT N°02 : Poulet Frais escalope frais et Œufs
- > LOT N°03 : Alimentation Générale
- > LOT N°04 : Fruits et Légumes

L'appel d'offres faisant l'objet du présent cahier des charges s'adresse aux entreprises :

- Ayant la qualité de grossiste, distributeur, mandataire
- Ayant registre de commerce électronique avec le code y afférent par rapport au lot.
- Ayant réalisé des projets de même nature à l'objet du lot, on relation avec lot considéré justifiés minimum par une (01) attestation de bonne exécution délivrée par des établissements publics.
- Ayant la moyenne du chiffre d'affaire des trois derniers exercices égaux ou supérieurs à :
- Eglise ou supérieur à 4.000.000,00DA pour soumissionner dans le Lot N°01 : Viande de veau 1er choix fraîche sans os local
- Eglise ou supérieur à 2.000.000,00DA pour soumissionner dans le Lot N°02 : Poulet Frais, Escalope Frais, et Œufs
- Eglise ou supérieur à 5.000.000,00DA pour soumissionner dans le Lot N°03 : Alimentation Générale
- Eglise ou supérieur à 3.500.000,00DA pour soumissionner dans le Lot N°04 : Fruits et Légumes

Les soumissionnaires Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'Etablissement hospitalier spécialisé en ophtalmologie d'Oran Contre paiement de la somme de (5 000DA) auprès du Trésorier d'établissements publics de santé Oran (ORAN EST).

Adresse : Etablissement Hospitalisé spécialisé en ophtalmologie d'Oran 54,56 Boulevard de L'ALN ORAN

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots et peuvent être retenu pour un ou plusieurs lots.

Le soumissionnaire préparera quatre (04) enveloppes. La première enveloppe E1 est destinée au dossier de candidature, La deuxième enveloppe E2 est destinée à l'offre technique et La troisième enveloppe E3 est destinée à l'offre financière. E contiendra les trois enveloppes E1 et E2 et E3 sur lesquelles il sera porté respectivement les mentions « **dossier de candidature** » et « **offre technique** » et « **offre financière** » avec l'identification et l'adresse du soumissionnaire.

L'enveloppe extérieure anonyme ne devra comporter que la mention:

« **A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres** »
Appel d'offres National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales N04/2025

L'approvisionnement en produits alimentaires au profit Etablissement Hospitalier Spécialisé En Ophtalmologie D'Oran pour l'année 2026
(A PRÉCISER LE OU LES LOTS)

L'enveloppe E sous pli cacheté sera adressée à Monsieur le directeur de L'EHS d'Ophtalmologie d'Oran, Adresse : 54,56 BD de l'ALN Oran-31000-

La dure de préparation des offres accompagner des pièces exigées par le cahier des charges est fixée à quinze (15) jours dès la première parution de l'appel d'offre dans deux quotidiens nationaux avant 14h :00. Passé ce délai aucune offre ne sera acceptée, le soumissionnaire doit joindre au présent cahier des charges les documents suivants :

A) Le dossier de candidature (sous enveloppe distincte portant mention dossier candidature) : le dossier de candidature doit contenir les documents suivants :

- Une déclaration de candidature (jointe aux annexes) renseignée, signée et cachetée par le soumissionnaire
- L'original de l'extrait du casier judiciaire en cours de validité du soumissionnaire (du gérant ou du directeur, général de l'entreprise dans le cas où le soumissionnaire est une société)
- Une copie des attestations de mise à jour CNAS et CASNOS en cours de validité
- Extrait de rôle de moins de 03 mois apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement avec mention Non inscrit aux fichiers des fraudeurs
- Une copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés la dernière année.
- Copie de la Carte d'identité fiscale (NIF)
- Une déclaration de probité (jointe aux annexes) signée datée et cachetée.
- Les statuts pour les sociétés
- Une délégation de pouvoirs en cours de validité (jointe aux annexes)
- La copie de l'extrait du registre de commerce électronique.
- Les moyens financiers justifiant par des copies des bilans financiers des trois dernières années certifiées par un commissaire un compte et visé par les services des impôts.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités et les activités grées des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants;
- Les références professionnelles appuyées par une attestation de bonne exécution délivrées et signées par les maîtres d'ouvrages publics.
- Conformément à l'article 69 du décret Présidentiel 15.247 du 2 Dhoul Hidja 1436 correspondant au: 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public qui doit les fournir dans un délai de 10 jours de sa saisine.

B) L'offre technique (sous enveloppe distincte portant mention offre technique): l'offre technique doit contenir les documents suivants :

- 1- Déclaration à souscrire selon le modèle joint au cahier des charges datée, bien renseignée signée et cachetée par le soumissionnaire.
- 2- La liste des moyens de transport normés à mobiliser pour le projet appuyé de toutes pièces justificatives (copie des cartes grises et assurances pour matériels roulant) au nom du soumissionnaire
- 3-les certificats sanitaires visés par les services compétents en cours de validité pour les lots 01, 02
- 4- Le cahier des charges signés datée et cachetée portant à la dernière page la mention manuscrite « **Lu et accepté** »
- 5- Un engagement de délai de livraison exprimé en jours selon le modèle joint au cahier des charges
- 6- Un mémoire technique justificative selon le model joint en annexe signée, datée, cachetée et renseignée, sous peine d'élimination.
7. Un engagement délivré par le soumissionnaire pour la bonne qualité des produits qui sera livrés

N/B : le cahier des charges paraphé par le soumissionnaire doit contenir toutes ces pages.

C) L'offre financière (sous enveloppe distincte portant mention offre financière):

L'offre Financière doit contenir les documents suivants :

- 1- Lettre de soumission dûment datée, renseignée, signée et cachetée par le soumissionnaire.
- 2- Bordereau des prix unitaires dûment daté, renseigné, signé et cacheté par le soumissionnaire.
- 3- Le détail quantitatif et estimatif dûment daté, renseigné, signé et cacheté par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis des offres techniques et financières qui aura lieu au siège de la Direction de l'EHS d'ophtalmologie d'Oran 54,56, Boulevard l'ALN ORAN, le jour même correspondant à la date limité de dépôt des offres à 14h :00

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre cent cinq (105) jours compter de la date de la première parution de l'appel d'offres dans la presse complété d'un mois pour L'attributaire.

LA DIRECTRICE DE L'EHS D'OPHTALMOLOGIE

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya de RELIZANE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

NIF- DEP= 424024000048285

AVIS DE CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT

N° 68 /2025

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de RELIZANE, lance un Concours National D'architecture Restreint Pour :

OPERATION : ETUDE, SUIVI ET REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 2 AU NIVEAU DU SITE DES 2840 LLV+913 LP AUX CITES ENNACER ET ESSAADA COMMUNE DE RELIZANE WILAYA DE RELIZANE (CITES D'HABITAT INTEGRES PROGRAMME 2026)

PROJET : ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 2 AU NIVEAU DU SITE DES 2840 LLV+913 LP AUX CITES ENNACER ET ESSAADA COMMUNE DE RELIZANE WILAYA DE RELIZANE (CITES D'HABITAT INTEGRES PROGRAMME 2026)

1- Le dossier de candidature contient :

• Une déclaration de candidature

• le soumissionnaire ou la candidature atteste qu'il :

– N'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions de l'article 51 a La Loi 23-12 du 18 Moharram 1445 Correspondant au 5 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et des articles 75, et 89 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

– N'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Le casier judiciaire concerne le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société ;

– Est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les Bureaux d'études de droit algérien.

– Inscrit au tableau de l'ordre des architectes en relation avec l'objet du marché.

– Ca effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien (attestation de dépôt des comptes sociaux);

– Détient un numéro d'identification fiscale, pour les bureaux d'étude de droit algérien.

– Une déclaration de probité

– Les statuts pour les sociétés

– Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le bureau d'étude

– Tout document permettant d'évaluer les capacités soumissionnaires:

– **A/ Capacités professionnelles:**

- 1- Pour les architectes agréés inscrits au tableau de l'ordre des architectes doit :

a. De l'agrément de l'année en cours validé.

b. En cas de groupement des bureaux d'études, doit présente un protocole d'accord liant les membres des groupements soumissionnaires

Qui doit vent être architectes

c. En cas société civile professionnelle (SCP) présente statut .

- 2- Pour les bureaux d'études publics, justifier:

o Du statut d'entreprise public économique (EPE) du bureau d'études ou d'un décret de création;

o Et de l'extrait du registre de commerce électronique portant code architecture (607009).

– **B/ Capacités techniques:**

– Bureau d'étude Avoir assuré la maîtrise d'œuvre d'un projet Catégorie B ou deux (02) projets classés a la catégorie A et plus. Justifier par des attestations de bonne exécution, signé par responsable service contractant

*. Les maîtres d'ouvrage publics

*. Et, Ou :

– Les maîtres d'ouvrages privés ou les opérateurs privés auprès des maîtres d'ouvrage publics au profit des architectes sous-traitants, auxquelles doivent être jointes obligatoirement les attestations délivrées par les DUAC, confirmant l'existence du permis de construire de l'opération concernée, ou le dépôt de permis de construire auprès des autorités compétentes.

– **C/ Capacités financières:**

les bureaux d'étude, groupement bureau d'étude et société civile professionnelle (SCP) Ayant un chiffre d'affaire annuel moyen durant les trois années (2022 – 2023-2024): supérieur ou égale à : 1 300 000,00 DA.

Les Résultats financiers ,C20,G12doivent vissée par les organismes compétents (services impôts et comptable agré

2. DATE ET L'HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES :

– De (08.30 h) huit heure et demi du matin à (11 :00 h) onze heure du matin le jour de dépôt des offres.

– La limite de dépôt des offres est fixée à sept Jours (07) à 11 :00h à partir du 1^{er} première publication de l'avis de concours national d'architecture au BOMOP ou le journaux national

– L'ouverture sera le jours de dépôts des offres au séance publics aux présences des soumissionnaires à 11 :00 heures du matin au siège de la direction des équipements public de la wilaya de RELIZANE " SIS ROUTE VERS S.M.BENAOUDA –WRELIZANE " LES SOUMMISSOINAIRES SONT INVITER POUR ASSISTER LE SCEANCE D'OUVERTURE DES PLIS

– En cas de coïncidence le dépôt des offres le jour férié/ou jours de repos réglementaires doit prolonger le délai le jour de travail le demain.

– REMARQUES :Inviter tous les candidats et les soumissionnaires concerner à cette offre d'assister a la séance d'ouverture des plis et cella conformément à l'article 70 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.

Poursuite de la campagne de démantèlement des marchés illicites

Les choses sérieuses ont commencé

Par B. Habib

Dans le cadre du programme de développement et d'expansion de marchés couverts visant à améliorer et à fluidifier les pratiques commerciales, une vaste opération de démolition d'étals de commerce informel a été déclenchée à travers les quatre coins de la ville d'Oran notamment à Sabah, Hamri, Mimosa pour s'élargir vers les marchés de Belgaid et Petit lac (Ibn Sina). La lutte contre les occupations illégales de la voie publique et les extensions anarchiques de commerce informel s'est donc poursuivie après le lancement, courant la semaine passée, de l'importante opération de démantèlement du marché illicite au quartier d'El Barki. Une opération qui a pour objectifs principaux d'assainir les trottoirs qui sont squattés par les vendeurs illégaux, réintégrer ces derniers dans les marchés dédiés à l'activité commerciale et surtout et bel et

bien permettre une visibilité et une traçabilité de l'activité économique des marchés couverts dont le nombre avoisine les 42 selon une certaine estimation. Au niveau de plusieurs communes comme Bir El Djir et Ain El Turck, plusieurs trottoirs ont été libérés et des commerçants réinsérés dans les marchés légaux en présence des forces de l'ordre, croit savoir d'un bilan préliminaire de la Direction de commerce de la wilaya d'Oran. A Oran chef-lieu, une importante opération d'éradication de marchés informels a été lancée lundi à la Cité Mimosa à Maraval. Force cependant est d'observer que cette imposante campagne de démantèlement de marchés illicites dans la deuxième ville d'Algérie, intervient à point nommé pour combattre les points noirs du marché informel moins de quelques mois seulement du mois de ramadhan 2026 et a pour finalité de rendre les marchés couverts légaux plus attractifs et transparents, avec des

prix largement à la porte des consommateurs afin de contourner la spéculation avec, bien sûr, tout cela suppose comme phénomène de rétention ou tension sur les produits de large consommation ou stratégiques. Ce véritable «coup de bélier» asséné par les pouvoirs publics locaux aux vendeurs informels, est de nature à réhabiliter et réguler une bonne fois pour toutes l'activité économique qui s'opère au niveau des marchés de la wilaya. Selon certaines estimations, il y a aurait eu, ces trois dernières années, au moins 100 points noirs de marchés illicites érigés illicitement, un peu partout dans plusieurs communes par de pseudo commerçants ou particuliers qui non pas le profil. Il y a eu également des cas où des vendeurs ayant par le passé déserté délibérément les marchés pour exercer leur activité sur les trottoirs, un stratagème qui consiste à éviter les inspections de routine des agents des impôts.

Aïn El Kerma

Mise en service du gaz naturel dans les localités de Baghoug et Aïn Tassa

Le wali d'Oran, a procédé à la mise en service du gaz naturel dans les localités de Baghoug (367 familles) et Aïn Tassa (430 familles), relevant de la commune d'Aïn El Kerma. 797 familles ont bénéficié de cette ressource vitale. Cette opération est destinée à améliorer les conditions de vie des citoyens. Les localités de Baghoug et Aïn Tassa sont considérées comme les deux dernières zones isolées enregistrées dans le programme de raccordement des zones isolées de la Wilaya d'Oran. Tous les obstacles et contraintes ont été levés, et des réseaux d'assainissement ont été réalisés afin de concrétiser cet important projet. À noter : Le taux de couverture en gaz naturel atteint désormais 100%, suite au raccordement de la commune d'Aïn El Kerma et de ses villages au début de l'année précédente. Avec l'entrée en service de ce projet, la longueur du réseau de gaz s'élève à 3 174 km, tandis que le nombre de clients gaziers a atteint 392 268 clients. La Direction de Distribution de Sonelgaz d'Es-Sénia a œuvré à la réalisation de près de 10 km de réseaux de transport et de distribution pour approvisionner les deux localités en gaz naturel. Troisième Étape: Mise en Service du Projet de Raccordement au Gaz Naturel



dans les Localités de Baghoug et Aïn Tassa (Commune d'Aïn El Kerma) Monsieur Ibrahim Ouchen, Wali (Gouverneur) de la Wilaya d'Oran, a procédé à la mise en service du gaz naturel dans les localités de Baghoug (367 familles) et Aïn Tassa (430 familles), relevant de la commune d'Aïn El Kerma. 797 familles ont bénéficié de cette ressource vitale. Cette opération est destinée à améliorer les conditions de vie des citoyens. Les localités de Baghoug et Aïn Tassa sont considérées comme les deux dernières zones isolées enregistrées dans le programme de raccordement des zones isolées de la Wilaya d'Oran. Tous les obstacles et

contraintes ont été levés, et des réseaux d'assainissement ont été réalisés afin de concrétiser cet important projet. À noter : Le taux de couverture en gaz naturel atteint désormais 100%, suite au raccordement de la commune d'Aïn El Kerma et de ses villages au début de l'année précédente. Avec l'entrée en service de ce projet, la longueur du réseau de gaz s'élève à 3 174 km, tandis que le nombre de clients gaziers a atteint 392 268 clients. La Direction de Distribution de Sonelgaz d'Es-Sénia a œuvré à la réalisation de près de 10 km de réseaux de transport et de distribution pour approvisionner les deux localités en gaz naturel.

Présidée par le Wali

Réunion du secteur des équipements publics

Dans le cadre des séances d'évaluation de certains secteurs, M. Ibrahim Ouchene, Wali de la wilaya d'Oran, a tenu le mardi 2 décembre 2025, une réunion de travail consacrée à la situation du secteur des équipements publics. Ont assisté à cette réunion : le secrétaire général de la wilaya, le directeur des équipements publics, le trésorier, le contrôleur budgétaire, un représentant de la Direction de la programmation et du suivi budgétaire, ainsi que le responsable de la cellule technique au cabinet du Wali. Au

début de la séance, le Wali a écouté une présentation du directeur des équipements publics sur l'état d'avancement des opérations relevant du secteur. Le directeur a exposé la progression des projets liés aux secteurs de l'Éducation nationale, de la Justice, de l'Habitat, des Finances, de l'Intérieur et des Collectivités locales et des Transports, ainsi que de l'Agriculture et du Développement rural. Le Wali a donné des instructions pour assurer le suivi de l'ensemble de ces opérations et veiller à leur livraison dans les délais fixés.



CHU Dr Benzerdjeb

Formation au profit des spécialistes du nouveau service de radiothérapie

Le Centre Hospitalier Universitaire CHUO a accueilli, du dimanche au mardi, une délégation spécialisée du service de radiothérapie du CHU d'Annaba. Une session de formation intensive a été inscrite dans une dynamique d'échange d'expériences visant à renforcer les compétences des personnels médicaux et paramédicaux du pôle hospitalier de l'Ouest du pays. L'objectif principal de cette initiative est d'accompagner et d'encadrer les équipes du nouveau service de radiothérapie d'Oran, opérationnel depuis quelques mois. Il s'agit de s'approprier les meilleures pratiques dans l'exploitation des équipements de radiothérapie de pointe dont dispose l'établissement. La formation se distingue par son approche pratique, incluant des séances spécialisées encadrées par des experts chevronnés d'Annaba. La pertinence de cet échange repose sur un équipement standardisé : les deux CHU disposent du même type d'accélérateurs linéaires, permettant ainsi un transfert d'expertise direct et immédiatement applicable. Ces sessions visent à : Améliorer les méthodes d'exploitation des équipements modernes ; renforcer les compétences cliniques du personnel ; Garantir une prise en charge optimale, sûre et efficace des patients atteints de cancer. Le service de radiothérapie du CHU d'Oran a confirmé la mise en œuvre d'un plan d'action méthodique pour assurer une couverture globale et intégrée des prestations. Pour rappel, la wilaya d'Oran a bénéficié en 2025 de l'affectation de quatre accélérateurs linéaires : deux pour le centre de lutte contre le cancer d'El Hassi et deux pour le CHU d'Oran. Un renforcement significatif de l'offre de soins qui sera complété par l'acquisition de deux accélérateurs supplémentaires pour le futur Centre national du cancer, dont la réception est prévue pour 2026 dans le quartier Es-Seddikia Ouest.

R.L.

Bd colonel Ahmed Ben Abderrazek

Collision entre 03 voitures

Des sources bien informées, on apprend que le boulevard colonel Ahmed Ben Abderrazak, non loin du siège de la wilaya d'Oran, a été le théâtre d'un grave accident de la route. Notre source indique, qu'il s'agit d'une collision entre 03 véhicules dont un utilitaire de marque Chana. Les 02 autres sont de marque Citroën et Tiguan. Bilan de cet accident rapporté par les secouristes de la protection civile, fait ressortir 02 victimes âgées de 23 et 31 ans. Toujours selon les mêmes sources, les victimes blessées au visage, au thorax, et aux bras, ont reçu les premiers soins sur les lieux de l'accident puis évacuées vers les services des urgences du CHU d'Oran.

On apprend aussi que les 03 voitures ont été endommagées. Une enquête a été ouverte pour faire la lumière sur les causes de cet accident qui s'est déroulé à minuit au moment où la route était presque vide. A signaler que 10 secouristes ont été dépêchés sur les lieux.

A.Kader

Intoxication au monoxyde de carbone à Tiaret
09 cas dont un décès

L'unité secondaire de la Protection Civile de la daïra d'Oued-Lili est intervenue avant-hier à 22h51 pour transporter quatre membres d'une même famille, âgés de 13 à 54 ans, présentant des symptômes d'intoxication au monoxyde de carbone, notamment des maux de tête. Cette intoxication est survenue après l'inhalation de gaz provenant d'un réchaud traditionnel alimenté par une bonbonne de butane, dans le village de Torriche, dans la commune d'Oued-Lili. Les victimes ont été transportées par les services secouristes de la protection civile au centre de santé d'Oued-Lili pour y recevoir les soins médicaux nécessaires. Durant la même journée, l'unité secondaire de la Protection Civile de Mahdia est intervenue à 11h35, pour transporter un corps inerte d'un homme âgé de 71 ans retrouvé sans vie dans la salle de bain de son domicile. Le décès est dû à une intoxication au monoxyde de carbone provenant d'un chauffe-eau, dans la cité de "Medina", au centre-ville de Mahdia. Par ailleurs, l'unité principale de la Protection civile de Tiaret est intervenue le jour même à 6h.10, pour porter secours à quatre femmes, âgées de 18 à 59 ans, qui souffraient d'une intoxication au monoxyde de carbone due à un chauffage dans le complexe de logements de 1500 unités (AADL) au quartier Zemala, bâtiment 23, sur les hauteurs de la ville de Tiaret. Elles ont été soignées et transportées par les services de la protection civile à l'hôpital Youssef Damardji.

L. Bouhala

Saïda
Le développement local sous la loupe

Les programmes de développement alloués à la wilaya de Saïda ont été au centre d'une séance de travail tenue ce mardi dernier sous la présidence du wali, lit-on dans le communiqué de la cellule de communication de la wilaya. Étaient invités à ce conclave les 2 Institutions élues (APW et APC), les chefs de Daïras et les membres de l'exécutif de wilaya dont certains d'entre eux viennent d'être installés fraîchement dans leurs postes. Certes la dynamique que vit la wilaya de Saïda résulte de la volonté des pouvoirs publics à redonner à la wilaya de Saïda le statut qui lui revient. Tout le monde peut se rendre compte des progrès accomplis dans le sens de la remise à niveau de la Wilaya et du bien-être du citoyen de plusieurs façons, ce qui est sûr, c'est que les responsables locaux veulent mener à terme les différents projets en souffrance et dans les délais raisonnables -telle est la motivation qui anime les décideurs locaux ces derniers temps et cela dans le cadre d'une stratégie à court et moyen terme. La wilaya de Saïda veut cerner les besoins réels et les aspirations citoyennes. Il faut dire que l'An 2025 pour la Wilaya de Saïda a été l'année de la mise à jour d'un développement resté longtemps en rade. En somme, les responsables bougent et les dossiers traités ce mardi lors de cette séance de travail ont été abordés et relayés via Facebook.

OULD OGBAN

Deuxième suicide en moins d'une semaine

Lundi dernier, un jeune homme âgé de 26 ans (T.O.) s'est donné la mort par pendaison au lotissement Boukadda. A Saïda le phénomène du suicide inquiète de plus en plus. Ce drame bien évidemment n'est pas indifférent, les habitants et les réseaux sociaux par posts interposés ont chacun à sa manière enflammé l'opinion publique ou tout a été dit sauf une once de vérité. Quoiqu'il en soit, le phénomène du suicide prend de l'ampleur et touche indistinctement toutes les tranches d'âge. Psychose - névrose - déprime ou dépression allez savoir, et là nos imams doivent réagir dans leurs prêches pour nous sensibiliser sur ce phénomène qui gagne du terrain et est condamnable pour le Créateur. Pour ce qui est du drame du lotissement de Boukadda qui a mis en émoi le voisinage du quartier et la population du fait que la famille du malheureux, qui est passé à l'acte final, les services de sécurité ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de cette tragédie.

OULD OGBAN

Sidi Bel-Abbès

Mise en valeur des terres agricoles

Par Mohamed Nouar

L'Office national des terres agricoles (ONTA) attribue 63 concessions, mettant 17.000 hectares du sud au service de l'investissement stratégique. La wilaya de Sidi Bel-Abbès, rehaussée par la présence du premier responsable de l'exécutif : Kamel Hadji, du Directeur Général de l'ONTA et des autorités locales, s'est affirmée, ce lundi, comme un laboratoire d'application de la nouvelle politique agricole nationale par l'attribution de 63 décisions de concession agricole. Cette opération, ciblant trois périmètres totalisant une superficie colossale de 17.000 hectares dans les communes de Marhoum et Bir El H'mam, marque un tournant décisif. Elle concrétise une volonté étatique de réforme structurelle visant à transformer le sud de la wilaya, traditionnellement moins valorisé, en un pôle agroindustriel productif. L'attribution de ces terres domaniales, encadrée par le décret exécutif n°24-55, va au-delà d'une simple transaction foncière. Il s'agit d'une ingénierie légale et financière pensée pour octroyer aux investisseurs un cadre d'exploitation sécurisé et des mécanismes de soutien étatique (forage de puits, électricité agricole, crédits bancaires). Cette approche intégrée est essentielle pour déverrouiller le potentiel latent de ces zones et catalyser une dynamique d'investissement durable. Le processus de sélection, conduit via une plateforme numérique parmi 565 postulants, garantit une transparence et une orientation vers des projets à forte valeur ajoutée. L'enjeu majeur



est l'atteinte de la sécurité alimentaire et la réduction de la dépendance aux importations. Par conséquent, les projets retenus se concentrent sur les cultures stratégiques principalement les céréales, et notamment le blé, pilier de la souveraineté alimentaire, l'agriculture industrielle et oléagineuse essentielle pour les chaînes de valeur agroalimentaires et l'industrie de transformation, l'arboriculture et l'élevage animal permettant la diversification de la richesse agricole et le renforcement du cheptel. La répartition des terres dans les zones de Batma 1 (3.965 ha à Bir El H'mam), Batma 2 (10.522 ha à Marhoum) et Mekmen (3.005 ha à Marhoum) témoigne d'une cartographie agronomique précise, cherchant à optimiser l'exploitation des sols fertiles et des conditions climatiques favorables du sud. L'un des bénéfices immédiats de cette réforme est son rôle de moteur socioéconomique. Les nouveaux projets sont

projetés pour générer un minimum de 371 postes de travail permanents, ciblant prioritairement les jeunes diplômés du domaine agricole et la main-d'œuvre qualifiée de la région. Comme l'a souligné le premier responsable de l'exécutif, Kamel Hadji, l'octroi de ces concessions est une stratégie de transformation territoriale visant à instaurer une dynamique créatrice d'investissement et d'emplois durables pour la jeunesse locale. Cela répond à une double finalité, à savoir offrir des débouchés professionnels pertinents aux formations agricoles et transformer le sud en un espace productif, limitant l'exode rural. Le Directeur Général de l'ONTA, quant à lui, a réitéré l'engagement de l'Office à accompagner les bénéficiaires tout au long de la réalisation de leurs projets, une assistance technique cruciale pour assurer le succès et l'atteinte des objectifs de production intensive escomptés.

Ammi Moussa (Relizane)

Le wali inspecte plusieurs projets de développement

Par N. Ouadah

Le wali de la wilaya de Relizane, M. Kamel Berkane a effectué une sortie de terrain couvrant plusieurs sites de développement dans les communes d'Ammi Moussa et d'Ouled Aïch, afin de suivre l'état d'avancement des projets en cours et de s'enquérir des préoccupations des citoyens sur le terrain. La visite a débuté par l'examen de la situation de la zone Ben Kounna au quartier Rejaïm, où le wali s'est arrêté sur les dysfonctionnements liés à l'aménagement et à l'obstruction du passage des eaux pluviales. Il a instruit les services techniques de procéder immédiatement à la levée de l'obstruction, à la correction des anomalies techniques et à l'aménagement du lit d'eau, garantissant ainsi la protection des habitants et l'amélioration du cadre de vie. Le wali a également inspecté le collège Houari Boumediene, dont le mur de clôture vétuste représente un danger pour les élèves. Il a ordonné la démolition immédiate de ce mur et sa reconstruction selon les normes de sécurité, ainsi que l'aménagement des abords de l'établissement pour offrir un environnement scolaire sûr et agréable. Poursuivant sa tournée, le wali s'est rendu dans la commune d'Ouled Aïch, où il a inspecté plusieurs



projets d'intérêt local. Il a observé de près une opération de labour et de semis menée par un agriculteur, saluant les efforts engagés pour la réussite de la campagne agricole et soulignant l'importance d'accompagner les fellahs, le secteur agricole constituant une pierre angulaire de la sécurité alimentaire de la wilaya. Le wali a également visité le site du projet des logements publics locatifs (LPL), suite aux plaintes des habitants concernant les risques liés aux crues hivernales. Il a ordonné aux services compétents de réaliser un mur de soutènement et un mur de protection afin de sécuriser la zone et préserver les habitations. Il a ensuite inspecté la polyclinique de la commune, récemment rénovée et équipée, annonçant sa

mise en service dans les prochains jours pour renforcer la prise en charge sanitaire et améliorer la qualité des prestations médicales. Au cours de la visite, le wali a également suivi le déroulement de la campagne de vaccination contre la poliomyélite dans le cadre du programme national de prévention, insistant sur la nécessité d'intensifier la couverture vaccinale afin d'assurer la protection des enfants et de renforcer l'immunité collective. En conclusion, M. le wali a réaffirmé l'importance du suivi régulier des projets, du travail de proximité et du rapprochement de l'administration des citoyens, afin de répondre efficacement aux préoccupations locales et de concrétiser les objectifs de développement sur le terrain.

Béjaïa

La campagne de vaccination contre la poliomyélite bat son plein

Par Hocine Smaâli

La campagne de vaccination contre la poliomyélite est en cours à Béjaïa où des milliers de doses ont été mobilisées pour protéger les enfants de moins de cinq ans, y compris ceux issus de familles migrantes. Les services de santé multiplient les appels aux parents pour faire vacciner leurs enfants contre cette maladie invalidante, toujours présente en Algérie malgré plusieurs décennies d'efforts de prévention. «L'opération, déjà engagée, se poursuivra jusqu'au 6 décembre. Elle concerne tous les enfants, âgés de 02 à 59 mois, nés entre le 1er décembre 2020 et le 30 septembre 2025», indique la Direction de la Santé de la wilaya. Le vaccin, administré sous forme de gouttes, est accessible sans rendez-vous dans l'ensemble des

centres de santé maternelle et infantile, polycliniques et salles de soins. Dans les zones d'ombre dépourvues de structures sanitaires, les équipes médicales se disent prêtes à se déplacer pour atteindre les familles concernées. «Tous les enfants sont visés, y compris ceux des migrants en situation irrégulière», précise la même source, qui insiste sur la nécessité d'une couverture vaccinale la plus large possible. Lors de la campagne de sensibilisation, les professionnels de santé ont rappelé qu'il n'existe aucun traitement curatif contre la poliomyélite, une maladie qui s'attaque principalement au système nerveux et peut provoquer une paralysie irréversible. «La vaccination demeure le seul moyen de protection d'où l'importance de renforcer l'information et la mobilisation des parents», ont-ils souligné. En Algérie comme ailleurs, la polio reste une

menace à ne pas sous-estimer. Bien que le pays soit officiellement débarrassé du poliovirus sauvage, des cas liés à des souches dérivées du vaccin ont été signalés ces dernières années, rappelant que la vigilance doit rester de mise. À l'échelle mondiale, la maladie n'a pas totalement disparu : seules deux nations, l'Afghanistan et le Pakistan, connaissent encore une circulation endémique du virus sauvage. Parallèlement, des flambées de poliovirus dérivés apparaissent dans certaines régions où la vaccination est insuffisante. Depuis 1988, les efforts internationaux ont permis de réduire de plus de 99 % les cas de polio, mais tant que le virus circule quelque part, aucune zone n'est totalement à l'abri. D'où l'importance cruciale des campagnes qui visent à maintenir un haut niveau d'immunité collective et à prévenir toute résurgence.

Dessalement d'eau de mer

L'usine de Tighremt à Béjaïa atteint sa pleine capacité



Le groupe Sonatrach a annoncé, lundi dans un communiqué, l'entrée en exploitation, à pleine capacité de production, de l'usine de dessalement d'eau de mer de Tighremt, dans la wilaya de Béjaïa, avec une capacité de 300.000 mètres cubes par jour. Cette étape intervient après l'achèvement de l'ensemble des protocoles techniques établis depuis la mise en service initiale de l'usine en juin 2025, ajoute le communiqué. Les opérations de montée progressive en puissance ont été menées avec rigueur et précision, conformément aux normes internationales en vigueur dans ce domaine, notamment celles relatives à la sécurité et à l'efficacité des équipements. L'usine de dessalement d'eau de mer de Tighremt, située dans la commune de Toudja, fait partie des cinq usines inscrites dans le premier programme national complémentaire lancé en 2022 par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, vi-

sant à répondre aux besoins des citoyens en eau potable et à renforcer la sécurité hydrique du pays, rappelle le communiqué. L'usine de Tighremt contribuera à la satisfaction des besoins en eau potable de la population de la wilaya de Béjaïa, ainsi qu'à celle des wilayas de Sétif, Bouira et Bordj Bou Arréridj. A travers cette importante réalisation, Sonatrach, via sa filiale Algerian Desalina-

tion Company, réaffirme "son engagement constant à contribuer efficacement à la durabilité des ressources en eau, marquant sa détermination à poursuivre la mise en oeuvre de projets soutenant la sécurité hydrique nationale, dans un contexte de défis climatiques et de conditions environnementales prévalant aux niveaux régional et international", selon la même source.

Sonelgaz Béjaïa

Plus de 500 milliards de centimes de créances

A Béjaïa, les créances impayées de Sonelgaz dépassent «500 milliards de centimes», un niveau jugé «déplorable» par la direction. Pour y remédier, l'entreprise encourage ses abonnés à «adopter massivement le paiement électronique», un moyen «simple, rapide et sécurisé» pour régler les factures d'électricité et de gaz, disponible «24h/24 et 7j/7» via les plateformes officielles et les applications mobiles utilisant les cartes CIB et Edahabia. Depuis le lancement de l'application «Baridi-Mob», le 14 juillet 2025, les opérations de paiement sont passées de «1 409» à «14 263 à fin novembre». Une progression qui témoigne, selon Sonelgaz, de «la confiance croissante de nos clients» et de «la reconnaissance de l'efficacité de ce mode de paiement». Pourtant, cette amélioration «reste minime» face au montant total des créances. Ces impayés freinent le bon fonctionnement de l'entreprise et la réalisation des projets visant à améliorer «la desserte en énergie électrique et gazière à travers la wilaya». Sonelgaz-Distribution réitère donc son appel à tous ses abonnés, «toutes catégories confondues», à s'acquitter de leurs factures dans les délais impartis. Les clients peuvent utiliser les agences commerciales, les bureaux de poste, le paiement en ligne via «www.sonelgaz.dz» ou l'application «BaridiMob». Respecter les échéances est essentiel pour assurer «le bon fonctionnement de notre entreprise» et garantir la continuité de la fourniture en électricité et en gaz.

Hocine Smaâli

«Solidarité Ramadhan 2026» à Médéa 472 millions de DA réservés pour les nécessiteuses

Une enveloppe financière de 472 millions de DA est réservée pour l'opération «solidarité Ramdhan 2026» au profit des familles nécessiteuses de la wilaya de Médéa, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya. Selon la même source, 392 millions de Da du montant global sont puisés sur le budget des communes et une autre enveloppe de 80 millions provient du budget de la wilaya. L'enveloppe allouée à cette opération sera versée sous forme d'allocation de solidarité aux familles à faibles revenus ou sans ressources financières, a-t-on fait savoir, précisant qu'un recensement était en cours au niveau de la direction de l'action sociale et de la solidarité afin d'établir une liste de ces familles. Des instructions ont été données par le wali, Djilali Doumi, aux responsables du secteur de l'action sociale pour «finaliser» au plus vite les listes des bénéficiaires, a-t-on indiqué, ajoutant que le secteur de la Poste a également été invité, lors d'une réunion consacrée à cette opération, à augmenter le nombre de guichets afin de permettre aux bénéficiaires de retirer leur argent avant le début du mois sacré. Dans le même contexte, les services de la wilaya ont annoncé la mise en oeuvre de nombreuses mesures relatives à l'approvisionnement des marchés et des commerces en denrées alimentaires et en viande, ainsi que la programmation de caravanes commerciales au profit des habitants des zones enclavées de la wilaya.

Tizi Ouzou

Un hôpital de 60 lits pour Ouacifs

Le projet d'un hôpital de 60 lits pour la localité d'Ouacifs (Tizi Ouzou) a été inscrit dans la nouvelle Loi de finances 2026, votée récemment par le Parlement algérien. Ce projet fait partie d'un plan plus large visant à renforcer les infrastructures sanitaires dans la région. L'inscription de ce projet vise à répondre aux préoccupations de la population locale et à rapprocher les prestations de soins des habitants. Avec ce nouvel hôpital, les

31.000 habitants de la daïra qui comprend trois communes (Ouacifs, Ait Toudert et Ait Boumahdi) qui englobent 28 villages, mais aussi les 15.100 autres de la daïra voisine des Ath Yenni, qui en compte trois communes regroupant 33 villages, sans compter les villages limitrophes relevant de la commune d'Agouni Gueghrane, auront accès plus rapidement aux soins médicaux. Sans oublier les urgences médico-chirurgicales pour les spécialités

dont cet hôpital sera doté. La présidente de l'APC Mme Tassadit Ait Abdellah, a exprimée, au nom de la population locale, «sa joie de voir enfin ce projet devenir réalité», réaffirmant «ainsi son engagement en faveur du bien-être de sa population et de la promotion du service public de santé». Elle a tenu «à remercier les propriétaires des terrains pour leur grand sens du devoir civique en passant l'intérêt général de la population au leur».

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية ولاية غليزان دائرة الحمادنة بلدية الحمادنة اعلان

ينهي السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية الحمادنة إلى علم كافة المواطنين بأنه تم فتح سجل خاص بتسجيل التصريحات حول الملائمة أو عدم الملائمة الخاص بملف طلب ترخيص لفتح مشروع بيع المشروبات غير الكحولية رخصة من الدرجة الثالثة مطعم محدود المقدم من طرف السيد: ساعد محمد ابن أحمد الكائن بدوار الخلايفية بلدية الحمادنة. فعلى كل شخص لديه ملاحظة التقدم إلى مكتب المصلحة التقنية لتسجيل الملاحظات كل أيام الأسبوع ما عدا أيام العطل وهذا خلال ثلاثون (30) يوما ابتداء من 2025/11/30 إلى غاية 2025/12/29.

رئيس المجلس الشعبي البلدي
04.12.2025

الاستاذ عصمان ا لحو هشام موثق بمستغاثم ولاية مستغاثم تأسيس مؤسسة ذات الشخص الوحيد و المسؤولية المحدودة *م.ش.و.ذ.م.م " فيكتور بلميري " بموجب عقد حرر بمكتبنا ، في 02 ديسمبر 2025 ، و المسجل في اوانه ، تم تأسيس الشركة ذات المسؤولية المحدودة وذات الشخص الوحيد المسماة " فيكتور بلميري " من طرف السيد بنيزة أحمد (ولد أحمد) لمدة 99 سنة ، الكائن مقرها الاجتماعي : محل كائن حي العرصاء الحامل لمراجع المسج قسم 43 مجموعة ملكية رقم 83 ولاية مستغاثم ، ذات رأسمال قدره 20.000.000,00 دج ، مقسم إلى (20.000) حصة بقيمة (1000 دج) للحصة الواحدة وقد تم اسناد تسير الشركة للسيد بنيزة أحمد (ولد أحمد)، لمدة غير محدودة ، المتمثل موضوعها في : نقل البضائع (نشاط منظم) تحت رمز النشاط 604105 * موزع متقل للخردوات تحت رمز النشاط 618025 * موزع متقل للعقاقير تحت رمز النشاط 618026 * تخزين السلع تحت رمز النشاط 604604 * استيراد التجهيزات و المعدات لصنع الخردوات و العقاقير تحت رمز النشاط 441101 * استيراد التجهيزات و المعدات و أدوات الترخيص الصحي تحت رمز النشاط 441102 * استيراد الصمامات الموجهة لكل الاستعمالات تحت رمز النشاط 441103 * استيراد معدات تحضير دهان السيارات تحت رمز النشاط 441104 * استيراد الخردوات و العقاقير تحت رمز النشاط 441201 * استيراد أدوات الفقالة تحت رمز النشاط 441202 * استيراد التجهيزات و المعدات و أدوات النظافة والصيانة المنزلية و المهنية تحت رمز النشاط 441203- الإيداع : إيداع لنسختان من العقد ، بالمكتب المحلي للسجل التجاري لولاية مستغاثم.

الاعلان- الموثق
04.12.2025

مكتب التوثيق للأستاذ: بوشيبية محمد موثق بالسانية (حي الصباح)، حي 338 مسكن Cnep بلوك L3 رقم 02 بلدية سيدي الشحامي دائرة السانية ، ولاية وهران دليل 00004731 فسخ عقد حل الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة النجمة الحمراء للاستيراد والتصدير مقرها الاجتماعي: 489 تعاونية الهداية بئر الجير وهران رأسمالها الاجتماعي: 1.300.000,00 دج المقيدة بالسجل التجاري (معدل) تحت رقم 11 ب 31/00-0112418

بموجب عقد محرر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ: 2025/12/02، قيد التسجيل ، قرر مسير الشركة السيد معروف يحيوي محمد مايلى: فسخ العقد الرسمي المحرر من طرف الأستاذ الممضي اسفله بتاريخ 2025/11/02 المتضمن حل الشركة المذكورة وذلك قبل شطبها من السجل التجاري وإعادة مباشرة نشاطها من جديد. نسختان من هذا الإعلان سيتم إيداعهما بالمركز الجهوي للسجل التجاري لولاية وهران.

الإعلان/ الموثق
04.12.2025

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convierait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contacteur N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.



**Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05**

Amis internautes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net

www.lecarrefourdalgerie.dz



Coupe Arabe de la FIFA

Algérie 0 - Soudan 0

Les Verts calent d'entrée



Par Rachid BELARBI

Problème à l'allumage pour les Verts de Madjid Bougherra, tenus en échec hier après-midi par une sélection du Soudan beaucoup plus entreprenante. La défense du titre chèrement acquis il y a quatre ans risque d'être plus compliquée que prévu. Avec un trident offensif Benzia-Boulbina-Ounas, les Verts tenteront, pourtant, dès le coup de sifflet initial de mettre la pression sur les bois soudanais. Les Verts se heurteront toutefois à une rugueuse formation soudanaise qui a transformé ce premier half en une gigantesque bataille physique. Les Verts ont cela dit beaucoup tenté en ces quarante-cinq premières minutes sans pour autant parvenir à prendre à défaut le gardien Nour et sa défense. Bendebka tentera, ainsi, une tête plongeante au quart d'heure de jeu sans pour autant trouver le cadre. Des onze Verts sur le terrain, Adel Boulbia aura, notam-

ment, été le plus en vue avec de multiples tentatives qui ont, certes, mis en difficulté l'arrière-garde soudanaise sans parvenir, cependant à trouver le chemin du buts. L'action la plus significative se déroulera à la 26ème minute quand, bien décalé par son coéquipier Berkane, perdra son face-à-face et vendragera une belle occasion de faire bouger le tableau d'affichage à l'avantage des Fennecs. Mis en difficulté, notamment dans les duels, les Verts commenceront alors à déjouer et à faire montre d'une nervosité apparente, à l'image du pourtant expérimenté Adem Ounas, expulsé dans les derniers souffles avant la pause après son agression caractérisée sur son vis-à-vis, écopant d'un second avertissement, synonyme de carton rouge et laissant ses coéquipiers à dix pendant la moitié de la rencontre qui restait à jouer. En infériorité numérique, les Verts reviendront sur le terrain avec apparemment des consignes de faire reculer

le bloc d'un cran, ce qui offrit aux Soudanais la possibilité de mettre la pression sur les bois de Farid Chaâl. Le keeper du CRB repoussera bien une balle brûlante à l'heure de jeu avant de voir l'arbitre fermer les yeux sur un possible penalty pour l'adversaire soudanais suite à une faute de Victor Lekhal dans la surface, comme pour confirmer la difficulté qu'ont éprouvées les Verts pour exister en ce second half. Sans imagination et sans aucun impact offensif, malgré les entrées de Youcef Atal, Islam Slimani et Amir Sayoud, les Verts n'ont jamais inquiété le gardien adverse, ne parvenant que très rarement à passer la ligne médiane dans un scénario que presque personne n'attendait. Désormais dos au mur, Madjid Bougherra aura deux jours pour tenter de réanimer son équipe et faire beaucoup mieux samedi face au Bahrein dans le cadre de la 2ème journée, sous peine de devoir se préparer plus tôt que prévu à faire ses bagages pour rentrer à Alger.

Coupe d'Algérie 2025-2026

Trois duels de l'élite en vedette des 1/32es de finale

Les 1/32es de finale de la Coupe d'Algérie 2025-2026, prévus mercredi, jeudi, vendredi et samedi, offriront un programme riche, marquée par trois confrontations entre clubs de Ligue 1 Mobilis, alors que les outsiders tenteront de se frayer un chemin et bousculer la hiérarchie. Le MC Alger, actuel leader de la Ligue 1, évoluera à domicile contre le MC El-Bayadh, dans un duel qui devrait revenir au double champion d'Algérie. Conforté par ses prestations en Ligue 1, le "Doyen", qui reste sur une match nul à domicile face aux Sud-Africains de Mamelodi Sundowns (0-0) en Ligue des Champions, abordera ce tour avec ambition, face à une formation en difficulté mais déterminée à se libérer dans une épreuve qui ne lui impose aucune pression. De son côté, l'USM Khenchela tentera de capitaliser sur son regain de forme en accueillant le MB Rouissat. Le vainqueur de cette confrontation se rendra à Alger ou El-Bayadh pour défier le vainqueur de

MCA-MCEB, en 1/16es de finale. L'autre affiche entre pensionnaires de l'élite, le MC Oran croquera le fer avec l'ES Mostaganem dans un derby de l'Ouest qui devrait faire vibrer les gradins. Les Oranais, solides en championnat, partiront avec un léger avantage, mais l'Espérance ne manquera pas d'atouts pour bousculer les équilibres et rappeler que la Coupe reste une compétition où les hiérarchies peuvent voler en éclats. Le tenant du trophée, l'USM Alger, entamera quant à lui la défense de son trophée sur le terrain du NC Magra. Un déplacement compliqué face à une équipe de Ligue 2 qui n'a rien à perdre et qui espère profiter de l'événement pour tenter de réussir l'exploit devant son public. Le CR Belouizdad, finaliste de la précédente édition, lancera sa campagne à la maison contre l'ORB Oued El-Fodda (inter-régions), avec l'objectif de relever la tête, après le cinglant (4-1) concédé samedi à Brazzaville face à l'AS Otoho, en Coupe de la Confédération.

L'un des rendez-vous les plus attendus mettra aux prises le CS Constantine et la JS El-Biar, actuelle leader du groupe Centre-Ouest en Ligue 2 amateur. Le club algérois, en pleine dynamique cette saison, se déplacera au stade Chahid-Hamlaoui avec l'ambition d'imposer sa griffe face à un pensionnaire de Ligue 1 aguerri à ce genre de rendez-vous. Le tirage au sort de l'épreuve populaire, effectué jeudi dernier, a donné lieu à six rencontres 1000% Ligue 2 amateur : CABatna - USMAnnaba, ESM Koléa - JS Bordj Menaiel, MC Saïda - NRB Teleghma, MO Béjaïa - USM El-Har-rach, US Béchar Djedid - GC Mascara et CR Béni Thour - ASM Oran. Enfin, les petits poucets de l'épreuve populaire, en l'occurrence DRB Kadiria, O. Mers El-Hadjadj et CRB Tessala, pensionnaires de la division régionale 2, espèrent poursuivre leur aventure aux dépens respectivement de l'ESF Bir El-Ater (régionale 1), le MB Barika (inter-régions) et la JSM Béjaïa (inter-régions).

Angers

L'ascension d'Haris Belkebla, dont les statistiques séduisent en Algérie



Il ne joue pas à Lens, Paris ou Marseille, le podium actuel de la Ligue 1. Pourtant, à en croire ses statistiques, il n'a rien à envier aux joueurs du top 3 en L1. À 31 ans, Haris Belkebla prouve qu'il est un homme qui compte. Il est parmi les joueurs du championnat qui ont le plus joué cette saison, deuxième chez les milieux avec 1245 minutes derrière le Lenois Adrien Thomasson (1254 minutes). Il figure aussi parmi ceux qui parcourent le plus de kilomètres, deuxième au classement général avec 171.79 km, encore une fois derrière Adrien Thomasson (176.25 km) et loin devant un Vitinha (120.4 km). Athlétiquement donc, mais aussi offensivement, l'Algérien se place sixième dans les duels offensifs remportés par un milieu (25, à égalité avec Pierre-Emile Hojbjerg de l'OM ou Tanner Tessmann de l'OL). Enfin, défensivement, le capitaine d'Angers est aussi celui qui tacle le plus (18) dans son club. Une activité qui participe à la bonne saison du SCO (12e avec 16 points). Des performances intéressantes qui font du numéro 93 un joueur essentiel dans le 11 d'Alexandre Dujoux, et qui ne passent pas inaperçues. Libre en juin prochain, plusieurs clubs européens surveillent sa situation. Tout comme sa sélection. Si l'Algérien (11 sélections) n'a plus joué avec les Fennecs depuis le 18 juin 2023, Vladimir Petkovic l'actuel sélectionneur de l'Algérie, suivrait avec attention la saison de l'Angevin. Pour rappel, Petkovic doit prochainement dévoiler sa liste pour la prochaine CAN au Maroc (21 décembre - 18 janvier) où l'Algérie sera opposée dans le groupe E au Soudan (24/12), au Burkina Faso (28/12) et la Guinée Equatoriale (31/12).

Barça

Le verdict est tombé, année terminée pour Dani Olmo

La soirée qui devait célébrer une victoire convaincante du FC Barcelone contre l'Atlético a finalement laissé un goût amer. Dani Olmo, auteur d'une prestation solide, a quitté la pelouse avec une douleur vive à l'épaule. Les examens réalisés dans la foulée ont scellé son sort : l'international espagnol ne jouera plus en 2025. Une vraie complication pour Hansi Flick et son staff, alors que les échéances s'enchaînent. Le Barça sortait d'un succès maîtrisé face à l'Atlético de Madrid (3-1), une rencontre avancée de la 19e journée de Liga. Au cœur de cette soirée animée, Dani Olmo avait trouvé le chemin des filets pour inscrire le deuxième but blaugrana, preuve qu'il montait en puissance. Mais un contact mal négocié a bouleversé sa fin d'année. Après son but, l'Espagnol s'est immédiatement tenu l'épaule, conscient que quelque chose n'allait pas. Le staff médical a réagi vite, mais l'inconfort était trop important pour qu'il puisse poursuivre. Le club catalan a communiqué ce mercredi midi. Le message est clair, précis, sans ambiguïté : « Le joueur de l'équipe première, Dani Olmo, a subi une luxation de l'épaule gauche lors du match de mardi contre l'Atlético Madrid. Après examens, il a été décidé de suivre un traitement conservateur. Le temps de convalescence est d'environ un mois ».

Adrar

Ouverture du Festival international du théâtre du Sahara au ksar Tamasakht

Le Festival international du théâtre du Sahara s'est ouvert, lundi soir, au ksar Tamasakt (wilaya d'Adrar) avec la participation d'artistes nationaux et étrangers.

Dans son allocution diffusée lors de la cérémonie officielle d'ouverture, qui s'est déroulée dans une ambiance festive et colorée, et en présence d'un public nombreux, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a indiqué que la tenue de ce Festival, placé sous le slogan "Le théâtre est résistance", à Adrar, constituait une reconnaissance de la créativité théâtrale dans les régions sahariennes, saluant cette initiative qui promet succès à cet événement international.

Et d'ajouter que le théâtre était un espace de réflexion avant d'être un spectacle artistique, précisant que l'idée du théâtre du Sahara traduisait la conviction que la culture ne devrait pas être confinée et qu'elle devait rayonner à travers la vaste géographie de l'Algérie. Le commissaire du Festival, Cheikh Okbaoui a, pour sa part, mis en avant le caractère qualitatif de la participation et l'enthousiasme du public toujours aussi fervent du quatrième art. L'un des principaux objectifs de cette manifestation, organisée en hommage à l'artiste du théâtre le défunt Ahmed Hammoumi, est de consacrer le théâtre de proximité, a-t-il poursuivi. La cérémonie d'ouverture du Festival international du théâtre du Sahara (1-7 décembre) a également été marquée par la distinction d'une pléiade de figures du monde du théâtre et par la présentation de la pièce "Oudjoud" (Existence) du metteur en scène, Haroun Kilani, traitant de la question de la résistance et de la cause palestiniennes.

Décès de l'artiste plasticien Youssef Sari

L'artiste plasticien Youssef Sari, l'un des pionniers des arts plastiques en Algérie, est décédé, lundi à Alger, à l'âge de 80 ans, a-t-on appris auprès de ses proches. Né en 1945 à Alger, Youssef Sari est considéré comme l'un des plus grands artistes plasticiens algériens et l'une des figures majeures de la création artistique nationale.

Il laisse derrière lui un parcours riche et varié comme peintre, photographe, formateur, sportif, scout et voyageur. Il a également exercé dans le domaine de l'imprimerie où il a dirigé l'imprimerie de son grand-père, Badreddine Sari.

Passionné du dessin et de la peinture dès son jeune âge, il rejoint l'Association des Beaux-Arts de 1960 à 1970, où il étudie aux côtés de plusieurs artistes dont Mustapha Belkahla, Aïcha Haddad et Moussa Bourdine. Il a également été membre de l'Union nationale des arts plastiques (Unap) entre 1969 et 1975, ainsi que de l'Union générale des plasticiens arabes. Youssef Sari a participé à de nombreuses expositions et compétitions nationales et internationales entre 1964 et 1976, ce qui lui a valu de marquer son nom en lettres d'or dans l'histoire des arts plastiques algériens.

L'artiste a été honoré, en octobre dernier, pour son riche parcours, à l'occasion d'une exposition organisée au Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs (Bastion 23) à Alger, présentant une sélection de ses œuvres choisies par sa famille parmi son important actif artistique.

Hommage à Mohamed Lakhdar-Hamina

Les JCC célèbrent un géant du cinéma

À Tunis, les Journées Cinématographiques de Carthage s'approprient à célébrer l'une des figures les plus marquantes du cinéma algérien et africain : Mohamed Lakhdar-Hamina, disparu en 2025. Le festival, fidèle à son esprit d'ouverture et de mémoire, consacre un hommage appuyé à ce maître du septième art, dont la vision a façonné des générations de cinéastes.

Du 13 au 20 décembre, la 36ème édition déroulera le tapis rouge à une œuvre qui a su raconter l'exil, la résistance et la quête de liberté. Lakhdar-Hamina, passé avec naturel du scénario à la mise en scène, de

la caméra au jeu d'acteur, y sera célébré dans toute sa polyvalence créative.

Au programme, trois films essentiels :
Chronique des années de braise*, Palme d'or historique en 1975,
Le Vent des Aurès*, chronique sensible de la guerre,
Crépuscule des ombres*, l'un de ses derniers regards sur les tourments du passé. Cette plongée dans son cinéma sera accompagnée d'une master class assurée par son fils, Malek Lakhdar-Hamina**, qui évoquera l'œuvre de son père loin des projecteurs, entre transmission, passion et engagement.

IFCA

La 9e édition présente les œuvres plastiques issues de la résidence de création



Les travaux artistiques de la résidence de création organisée en marge du 9e Festival culturel international des Arts plastiques contemporains (IFCA 2025), ont été restitués dans une exposition ouverte au public, lundi à Alger, réunissant les œuvres de 12 jeunes talents plasticiens autour du thème de cette 9e édition, "Au-delà des frontières".

Visible jusqu'au 10 décembre à la villa Boukline, lieu emblématique datant du XVIIIe siècle, prévu notamment pour abriter le Grand Musée d'Afrique, cette exposition, fruit de la résidence artistique accueillie à la Villa Dar Abdelatif, siège de l'Agence algérienne pour le Rayonnement culturel, a regroupé les travaux de 12 jeunes artistes "sur la centaine de candidatures postées sur la plateforme du commissariat de la 9e édition de ce festival", a expliqué la Cheffe du département Arts Visuels et Patrimoine à l'AARC, Mme Meriem Ait El Hara.

Préférant d'abord parler d'"artistes émergents" au lieu de "jeunes artistes", le commissaire de la 9e édition de ce festival, Hamza Bounoua a déclaré que "tous les moyens ont été mis à la disposition de ces plasticiens en devenir" qui ont travaillé intensément durant une semaine autour de la mise en valeur du thème de ce festival, encadrés

par le professeur, Réda Djemai d'Algérie et les artistes, Mohamed Al Masry d'Égypte et Mohamed Alamin de Lybie.

Le thème de cette résidence de création, éponyme à celui de la 9e édition de ce festival, est très significatif dans la mesure où il "invite les pays du monde à aller au-delà de leurs frontières et venir en Algérie découvrir la richesse et la diversité de son patrimoine culturel et inversement", a encore expliqué M. Bounoua. Le commissaire du festival a enfin émis l'hypothèse de "proposer l'idée de répercuter cette exposition au niveau des centres culturels algériens à l'étranger", ce qui permettrait, a-t-il conclu, "une plus grande ouverture de l'Algérie sur le monde par le biais de ces jeunes artistes émergents".

Conçues dans des perspectives existentielles, les Œuvres de Melina Nour Benzerroug d'Alger, Sonia Bouzidi de Tizi Ouzou, Maroua Alkhir de In Salah, Billel Belatrous de Setif, Mohamed Azzelareb Benelmouaz de Laghouat, Meriem Adoune de Sidi Bel Abbes et Larbi Benhedjar de Mostaganem, invitent à une introspection au regard attentif sur ses pensées, ses émotions et ses motivations, pour une meilleure connaissance de soi.

Inspirés par l'adversité, les aléas contraignants de la vie et les injustices dans le monde, les

rendus de Bouzeraa Amani et Khaled Lamis de Constantine, Mahdi Milat d'Oum El Bouagui, Nourhane Ghodbane et Abdelmohcene Hamel de Annaba, évoquent dans le même élan de cette quête de soi, l'éternel tourment, provoqué par la coexistence d'éléments qui opposent le corps à l'esprit, la passion à la raison, ouvertement exprimé sur l'arène de la dualité.

Dans un élan créatif prolifique, les œuvres, aux formats "raisin" ou grands de ces artistes promus à de belles carrières, ont été réalisées dans divers techniques, souvent mixtes, au-delà des collages, de l'aquarelle, l'acrylique ou les méthodes d'application par couches.

Utilisant des couleurs incluant la détermination des contrastes, la gestion des valeurs, et l'utilisation de mélanges de pigments ou de glacis pour obtenir des couleurs spécifiques, ces artistes en herbe ont choisi pour certaines toiles de faire de la couleur un sujet principal, l'utilisant également pour représenter la réalité ou exprimer des émotions. "Beyond the limits of the body", "In Search of Freedom", "Collision avec le néant", "Les pêcheurs d'étoiles", "Clair de lune", "Portrait de l'âme", "To Be Realist", "Restriction", "Jeux sans frontières", "Derrière les apparences" et "Splitted", représentent quelques titres des toiles exposées, appelant à la nécessité de faire régner l'amour et la paix dans le monde.

Unanimes à exprimer leur "bonheur d'avoir pris part à cette belle expérience", les jeunes artistes ont émis le souhait de voir cette résidence de création régulièrement reprogrammée.

Le 9e Festival culturel international des Arts plastiques contemporains se poursuit jusqu'au 6 décembre, avec la participation de 120 artistes venus de 34 pays dont, la Palestine, le Sahara occidental, la Tunisie, la Libye, l'Égypte, le Qatar, l'Iran, le Royaume uni, le Cameroun, la Nigéria, la Lettonie, l'Italie et la Chine.

Corée du Sud

Un homme blanchi d'un "vol" à 60 centimes après presque deux ans de procédure

Victoire pour le Jean Va ljean sud-coréen: un tra vailleur accusé du vol de deux friandises dans un réfrigé- rateur d'entreprise a finalement été acquitté au terme de près de deux années de procédure, a appris l'AFP vendredi. En 2024, l'homme travaillait comme sous-traitant pour une entreprise logistique lorsqu'un jour, pris d'une petite faim, il avait jeté son dévolu sur une pâtisse- rie à la crème et un Choco Pie, un biscuit très apprécié en Co- rée du Sud, se servant dans le réfrigérateur de la société. L'entreprise avait porté plainte, estimant que seuls ses salariés étaient autorisés à ouvrir ledit réfrigérateur sans permission. Et

non ses sous-traitants. Le parquet avait jugé l'infraction minime et engagé une procédu- re sommaire, mais l'homme, cla- mant son innocence, avait de- mandé la tenue d'un procès en bonne et due forme. Un tribunal l'avait jugé coupable et condamné à 50.000 wons d'amende, soit près de 50 fois le montant des friandises. L'homme avait fait appel. Et après près de deux ans de pro- cédure, il a finalement remporté sa bataille judiciaire et été "ac- quitté", a déclaré à l'AFP vendre- di un responsable du tribunal de Jeonju, dans l'ouest du pays. Le tribunal a établi que des tra- vailleurs comme le prévenu avaient reçu l'autorisation de "gri-

gnoter au bureau". Et grâce au témoignage de 39 sous-trai- tants, qui ont avoué ouvrir eux aussi le réfrigérateur en cas d'ap- pétit, la cour d'appel a jugé "diffi- cile de conclure que le prévenu avait eu l'intention de voler". "Je suis très reconnaissant de cette issue et je crois que le pré- venu partage ce sentiment", a déclaré son avocat à la presse, répétant que son client "avait jus- te eu faim tôt un matin". L'affaire a suscité un tollé en Corée du Sud. Des syndicats ont comparé le malheureux à Jean Valjean, condamné au bagne pour avoir voulu nourrir sa famille en volant du pain dans le chef- d'œuvre de Victor Hugo, "Les Mi- sérables" (1862).

Parc aquatique, hôtels, villas

Un gigantesque complexe à 12 milliards d'euros laissé à l'abandon en Chine

Ce qui devait devenir l'un des plus vastes pôles touristiques de Chine est aujourd'hui une cité fantôme. Le vidéaste et urbexeur néerlandais Bob Thissen, connu pour ses explorations de lieux abandon- nés, a récemment dévoilé des images saisissantes d'un com- plexe colossal estimé à près de 12 milliards d'euros. Situé dans une province chinoi- se qu'il préfère ne pas nommer pour préserver l'intégrité du site, le projet rassemble 23 hôtels, plusieurs immeubles résiden- tiels, des centres commerciaux, des quartiers entiers de villas de luxe... et l'un des plus grands parcs aquatiques couverts du monde. Conçu pour accueillir des mil- lions de visiteurs par an, le com-

plexe était présenté comme une vitrine du tourisme intérieur chi- nois. Mais la pandémie de Co- vid-19 a brutalement interrompu les travaux et stoppé les inves- tissements. Depuis, les infras- tructures se dégradent, faute d'entretien et d'activité. « On a l'impression que tout a été figé du jour au lendemain », explique Bob Thissen dans sa vidéo. Les bâtiments semblent prêts à ouvrir, mais la poussière s'accumule, la végétation gagne du terrain et certaines structures commencent déjà à se corroder. Les commerces n'ont jamais été occupés, les hôtels n'ont jamais accueilli le moindre client. Point central du projet : un parc aquatique intérieur de 250 000 m², une superficie équivalente à plus de 35 terrains de football.

Sous une immense verrière se trouvent : Des toboggans géants, un réseau de grottes artificielles, des bassins thermaux, un par- cours d'obstacles complet, des zones de détente tropicales. Un lieu « incroyable, un véritable paradis pour les enfants », se- lon l'urbexeur. Mais aujourd'hui, l'endroit réson- ne surtout du bruit du vent et de l'eau stagnante. Les couleurs vives commencent à ternir, et certaines installations semblent n'avoir jamais servi. Pour l'heure, seules les images de Bob Thissen témoignent du potentiel perdu de ce lieu hors norme. Sa vidéo intégrale, dis- ponible sur sa chaîne YouTube, montre l'ampleur vertigineuse du chantier et l'étrange beauté des espaces désertés.

Une machine à laver... pour humains

Ce concept venu du Japon débarque sur le marché

Une "machine à laver pour humains", qui avait sus- cité la curiosité des visi- teurs lors de l'Exposition univer- selle au Japon cette année, est désormais mise en vente, a in- diqué vendredi une porte-parole de l'entreprise fabricante, Scien- ce. Un prototype avait attiré de lon- gues files d'attente lors de l'Ex- po, qui s'est achevée en octobre à Osaka après avoir accueilli plus de 27 millions de visiteurs pendant six mois. Le fonctionnement est le suivant: les utilisateurs s'allongent dans une capsule, ferment le couver- cle et sont nettoyés comme du linge dans une machine à laver, mais sans essorage, tandis que de la musique est diffusée. L'appareil, conçu par l'entrepri- se japonaise Science, est une version modernisée d'un modè- le présenté lors de la précéden-

te Exposition universelle d'Osa- ka en 1970. "Notre président (de l'entreprise, NDLR) s'en est inspiré alors qu'il était âgé de 10 ans à l'époque", a expliqué à l'AFP la porte-pa- role de Science, Sachiko Maekura. La machine "ne lave pas seule- ment le corps, mais aussi l'âme", a-t-elle ajouté, tout en surveillant également le rythme cardiaque et d'autres constantes vitales des utilisateurs. Après avoir été contactée par une société américaine de comple- xes hôteliers intéressée par la commercialisation du prototype, l'entreprise, qui compte 80 em- ployés, a décidé de lancer la pro- duction. Un hôtel d'Osaka a déjà acquis la première machine et se pré- pare à proposer le service à ses clients, a encore indiqué la porte-parole. Parmi les autres acheteurs figu-



re Yamada Denki, une grande chaîne japonaise de distribution d'électronique grand public, qui entend s'en servir pour attirer les clients dans ses magasins. "Comme l'attrait de cette machi- ne réside en partie dans sa ra- reté, nous prévoyons de ne pro- duire qu'une cinquantaine d'uni- tés", a souligné Mme Maekura. Les médias locaux ont rapporté que le prix de vente serait de 60 millions de yens (environ 332.000 euros).

SOCIÉTÉ | 13

"Il s'est présenté déguisé en vieille femme"

Un homme se fait passer pour sa mère morte pour toucher sa pension

ABorgo Virgilio, en Lombardie, un homme de 58 ans a été arrêté après avoir passé près de trois ans à se faire passer pour sa mère décédée afin de continuer à percevoir sa pension. La fraude a été découverte le 11 novem- bre, lorsqu'une employée municipale a eu des doutes en voyant la prétendue octogénaire venue renouveler sa carte d'identité. Malgré un maquillage prononcé, une perruque et une tenue féminine, plusieurs détails incohérents — poils sur la nuque, traces de barbe, voix artificielle — ont alerté la fonctionnaire. La police a rapidement constaté que la femme était arrivée seule en voiture, alors que la véritable Graziella Dall'Oglio n'avait pas de permis. L'enquête a révélé que la vieille dame n'avait plus été vue depuis des années, bien que ses revenus et ses loyers envi- ron 53 000 euros par an continuaient d'être déclarés. Les services municipaux ont tendu un piège au fils, qui s'est pré- senté de nouveau déguisé avant d'être confondu et interpellé.

Espagne

Elle coupe les câbles qu'elle trouve laids sur la façade de sa maison et prive son village d'Internet

Privés d'Internet depuis plus d'un mois, les habitants de Barrios de Gordón, dans la province de León en Espa- gne, voient rouge. Selon le journal espagnol 20 Minu- tos, une voisine excédée par les câbles de fibre optique qui longent sa façade les aurait tout simplement coupés. Elle re- fuse désormais toute réparation. Résultat : un village entier est contraint à une cure de déconnexion. « Mon travail dépend d'une connexion Internet. Ne pas pouvoir travailler signifie ne pas pouvoir être payé », s'indigne Isidro, autoentrepreneur fraîchement installé, auprès de l'émission espagnole « Vamos a ver ». Des techniciens sont bien interve- nus pour réinstaller la fibre mais, deux jours plus tard, les câbles ont à nouveau été sectionnés. Selon 20 Minutos, cette escalade remonte à un litige autour de l'installation d'une boîte de jonction, un petit boîtier fixé sur sa façade qui relie les câbles de fibre optique du réseau principal à ceux qui desservent chaque maison. La voisine n'aurait pas donné son consentement pour que cette installation soit posée sur sa façade. En attendant qu'un compromis soit trouvé, tout un village découvre malgré lui la vie pré-Internet, forcé de vivre chaque jour en mode avion.

Wuhan

La Chine inaugure sa première boutique dédiée aux robots humanoïdes

La Chine a franchi une nouvelle étape dans le dévelop- pement de la robotique en inaugurant à Wuhan le pre- mier magasin du pays entièrement consacré aux ro- bots humanoïdes. L'enseigne, baptisée **« 7S »**, a ouvert ses portes cette semaine avec pour objectif de permettre au public et aux entreprises de tester directement ces machines en plein essor. Situé au cœur de la métropole, le magasin présente une large gamme d'humanoïdes conçus pour divers usages : assis- tance aux personnes âgées, accueil en entreprise, éducation, logistique légère ou encore démonstrations interactives. Les visiteurs peuvent observer le fonctionnement des appareils en situation réelle, poser des questions techniques et expéri- menter les différentes interfaces de contrôle. Selon les responsables du projet, l'ouverture de « 7S » ré- pond à un besoin croissant d'acculturation du grand public' à la robotique humanoïde, un secteur en pleine expansion en Chine. L'objectif est de réduire la distance entre la technologie et ses futurs utilisateurs en proposant un lieu d'exposition permanent, accessible sans rendez-vous. Le choix de Wuhan n'est pas anodin. La ville s'est imposée ces dernières années comme un pôle stratégique de l'indus- trie robotique, accueillant plusieurs entreprises spécialisées ainsi que des instituts de recherche dédiés aux technologies émergentes. Cette concentration d'acteurs a favorisé l'émer- gence d'un écosystème dynamique, soutenu par les autorités locales.



2

06h55 Bonjour ! La Matinale TF1
09h55 Téléshopping
10h55 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
13h55 Météo
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 Mamans Noël
16h00 Mon miracle de Noël
17h30 StarAcademy, la quotidien-ne
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 JT 20h
21h00 C'est Canteloup
21h10 Le Daron
22h00 Le Daron
23h10 Eurodreams
23h15 Le Daron
00h50 Esprits criminels
01h35 Esprits criminels
02h35 Programmes de la nuit



3

08h13 Jouer avec le feu
10h08 C'est le monde à l'envers !
11h59 La boîte à questions
12h04 En aparté
12h36 Clique
13h30 Validé
14h08 Validé
14h43 Un petit Clique en +
15h06 L'Attachement
16h50 Je suis toujours là
19h04 La boîte à questions
19h09 En aparté
19h45 Un petit Clique en +
20h06 Un petit Clique en +
20h33 En aparté
21h09 Take Cover
22h36 Jérôme, les yeux dans le bleu
23h30 Un petit Clique en +
23h52 On ira
00h12 Clique
01h06 Validé
01h44 Validé
02h19 Hot Ones
02h54 L'art d'être heureux



06h20 Incroyables transformations
06h50 Incroyables transformations
08h05 M6 Boutique
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h45 Le 12.45
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h25 La meilleure boulangerie de France
18h30 La meilleure boulangerie de France
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 Le meilleur pâtissier
22h15 Le meilleur pâtissier
23h20 Rendez-vous chez Cyril Lignac
00h15 Scènes de ménages : un Noël complètement givré
01h30 Scènes de ménages
03h00 Programmes de la nuit

11h35 Insectes rampants
12h20 La route de la Soie et autres merveilles
13h00 Les pêcheurs face aux phoques de la Baltique
13h35 Ingo Thiel : La femme sans visage
15h05 Du canal du Midi aux volcans d'Auvergne
15h50 Le spermophile et le hamster d'Europe
16h35 Escargots : Le grand voyage du petit-gris
17h20 Invitation au voyage
18h05 Invitation au voyage
18h50 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
20h55 La tour
21h45 La tour
23h20 Edward Abbey, naturellement subversif !
00h55 Diego Maradona
03h00 Aventures brésiliennes

TÉLÉVISION

15



21h10

TAKE COVER



Dans l'ombre des opérations clandestines, où chaque tir peut sceller un destin, Sam Lorde, tireur d'élite redouté au sein d'une agence gouvernementale secrète, a franchi la ligne rouge. Après une mission qui a dérapé, mettant en danger la vie d'une civile innocente, il a décidé de raccrocher. Les nuits sans sommeil, les visages des victimes qui hantent ses rêves, et cette question lancinante : jusqu'où peut-on justifier l'injustifiable ? Pour lui, l'heure est venue de tourner la page. Pourtant, quand son ancien supérieur lui propose une dernière mission – une opération soi-disant simple à Francfort –, Sam, malgré ses réticences, accepte.

3

21h10

DANS L'OMBRE DES DUNES



Le corps de Babar, un habitant connu des alentours, est retrouvé sans vie, ligoté aux chevilles et aux poignets, les traits figés par une mort atroce : l'asphyxie. Les premiers constats des gendarmes laissent planer un doute glaçant – s'agit-il d'un meurtre ciblé, ou d'un acte bien plus sinistre, lié aux tensions qui couvent depuis les feux dévastateurs ? L'ombre du crime s'étend sur la région, menaçant de plonger ses habitants dans une psychose collective.

Acteur: Bruno Salomone (Becker), Mickaël Lumière (Damien), Erika Sainte (Julie), François Bureloup (Dufau), Guillaume Faure (Nicolas).

Réalisateur: Philippe Dajoux



21h24

LE DARON



Une jeune étudiante en droit est retrouvée morte à la faculté, empoisonnée lors d'une soirée organisée en l'honneur du doyen, Hervé Rivière, qui est aussi son directeur de thèse et un vieil ami de Daron. Lorsqu'Hervé est accusé du meurtre, Daron se charge de le défendre, mais il est inquiet : à la soirée, il a cru apercevoir Jimmy, un ancien ami qu'il n'a pas revu depuis trente ans. Tous trois sont impliqués dans une sombre affaire ancienne...

Acteur: Didier Bourdon (Vincent Daron), Mélanie Bernier (Pauline Lefranc), Audrey Pirault (Esther Daron), Ludovik (Grégory Daron), Aline Afanoukoé (Nadia).

Réalisateur: Frank Bellocq



ORAN

17 | 13

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

07h56
17h48
68%
39km/h

Alger		16-11
Constantine		11-06
Annaba		14-12
Ouargla		17-09
Mostaganem		16-11
Béchar		16-04

Agression sioniste contre Ghaza Le bilan s'alourdit à 70.117 martyrs et 170.999 blessés



L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 70.117 martyrs et 170.999 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué mercredi par les autorités sanitaires palestiniennes. Les corps de cinq martyrs ainsi que 13 blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 48 heures, précise la même source, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu le 11 octobre 2025, pas moins de 360 Palestiniens sont tombés en martyrs et 922 autres ont été blessés, tandis que les corps de 617 martyrs ont été récupérés, a ajouté la même source.

257 journalistes tombés en martyrs depuis le 7 octobre 2023



Le bureau des médias à Ghaza a annoncé mercredi que le nombre de journalistes tombés en martyrs depuis le 7 octobre 2023 s'est élevé à 257, suite à la mort en martyr d'un journaliste dans un bombardement de l'armée sioniste dans le sud de l'enclave palestinienne, malgré un cessez-le-feu en vigueur. Selon le bureau des médias à Ghaza, le journaliste Mahmoud Wadi, qui travaillait comme photojournaliste dans plusieurs médias locaux et étrangers, est tombé en martyr dans un bombardement de l'armée d'occupation sioniste à Khan Younes. Les journalistes palestiniens sont confrontés à des risques particulièrement élevés lorsqu'ils exercent leur métier au milieu d'attaques terrestres et aériennes sionistes. Ils sont également visés par les tirs de l'armée de l'occupation et font face à la faim et à l'épuisement.

L'armée allemande se fait voler un chargement
de 20.000 cartouches de munitions

Le vol s'est produit sur un parking non surveillé près de Magdebourg, pendant que le chauffeur passait la nuit dans un hôtel. L'effraction n'a été constatée qu'à l'arrivée du camion à la caserne, déclenchant immédiatement une alerte et l'ouverture d'une enquête par la police de Stendal, qui ne communique aucun détail pour des raisons tactiques.

Selon des sources citées par *Der Spiegel*, il est peu probable que le vol soit accidentel : les malfaiteurs auraient surveillé le convoi et profité de l'arrêt imprévu du chauffeur. L'armée, déjà fragilisée par divers scandales, ne précise ni le type ni la quantité exacte des munitions dérobées.

Conseils de sécurité de l'ONU et de l'UA La Côte d'Ivoire plaide pour "une coopération plus concertée"

Le ministre ivoirien des Affaires étrangères, Léon Kacou Adom, a plaidé mardi à Alger, pour "une coopération plus concertée" entre le Conseil de sécurité des Nations unies et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, présidé par son pays durant le mois de décembre. "Le succès de nos opérations dépend largement de notre capacité à harmoniser nos approches, à partager l'information, à mutualiser les efforts et à opérer selon des mandats clairs et adaptés aux réalités du terrain", a-t-il expliqué dans un discours prononcé lors de la cérémonie de clôture des travaux du 12ème séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, "Processus d'Oran". Le ministre ivoirien a affirmé que les échanges, durant les deux jours du séminaire, ont été d'une "richesse exceptionnelle" et ont permis de clarifier avec "lucidité" les principaux défis qui se dressent aujourd'hui face à la paix et la sécurité au niveau du continent. "L'Afrique fait face à une combinaison de facteurs dont la gravité, la

complexité, et l'interconnexion exigent de nous une réponse stratégique, concertée et résolument tournée vers l'avenir", a-t-il indiqué. Il a cité, à ce titre, "le terrorisme, les rébellions armées, les ingérences extérieures, la prolifération des changements anticonstitutionnels de gouvernement, les impacts des changements climatiques, ainsi que la détérioration de la situation humanitaire". Face à cette réalité, a-t-il poursuivi, "notre responsabilité collective est immense". Selon M. Léon Kacou Adom, "cette réalité exige non seulement une lecture précise du contexte, mais aussi une capacité à élaborer des solutions innovantes, durables, et solidement ancrées dans les priorités africaines". Le ministre ivoirien a appelé, dans ce contexte, à "transformer les échanges en action concrète, à développer une diplomatie d'influence ambitieuse, à consolider l'indépendance stratégique du continent et à construire ensemble une Afrique stable, prospère, souveraine et résolument tournée vers l'avenir".

Il a jugé "essentiel" de renforcer le rôle du groupe des A3+ au sein du Conseil de sécurité des Nations unies, "pour influencer l'agenda international, corriger les déséquilibres persistants, et renforcer la place de l'Afrique dans les grandes négociations mondiales". Le ministre ivoirien a fait part, par ailleurs, de l'une de ses "préoccupations centrales" qui demeure celle du financement des opérations africaines de paix et de sécurité. "La dépendance excessive vis-à-vis des partenaires extérieurs limite notre autonomie stratégique et réduit l'efficacité de nos interventions. Et il nous appartient donc d'explorer des solutions endogènes, durables, et réalistes, basées sur la responsabilité partagée et l'appropriation continentale", a-t-il préconisé. Il a exprimé, en outre, sa "profonde reconnaissance" et sa "grande gratitude" au gouvernement algérien pour son "soutien constant" qui a permis de faire de ce séminaire de haut niveau "un cap stratégique" de réflexion et de concertation sur les questions de paix et de sécurité en Afrique.

La Russie prête à la guerre contre l'Europe? "C'est de l'intimidation pure et simple"

« Si l'Europe veut la guerre, nous sommes prêts », a clamé le président russe Vladimir Poutine juste avant le début des pourparlers de paix. Pour l'ex-colonel et expert en défense Roger Housen, cette déclaration fait partie d'une stratégie sous-jacente: "Poutine fait ce qu'il fait de mieux". Les négociations de paix à Moscou avaient à peine commencé ce mardi que Vladimir Poutine employait déjà un langage menaçant. Selon lui, les pays européens formulent des exigences inacceptables pour la Russie et ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes s'ils regrettent de ne pas être davantage associés aux pourparlers sur l'Ukraine. Il affirme également que l'Europe ne voudrait la paix, contrairement à la Russie, a affirmé Poutine, bien que l'invasion de l'Ukraine soit le fait du Kremlin. "Si l'Europe

veut la guerre, alors nous sommes prêts", dit-il.

DES MOTS VIDES DE SENS

Le ton de ces propos rappelle quelque chose à l'ancien colonel Roger Housen: "C'est de l'intimidation pure et simple. Cela ressemble à des menaces, mais ce ne sont que des paroles en l'air. Les Russes n'ont tout simplement pas les moyens militaires de déclencher une guerre contre l'Europe. Et inversement, l'Europe n'a aucune intention d'envahir la Russie. Il s'agit simplement d'une tentative de donner l'impression qu'il dispose d'une position de force que Poutine n'a pas." Poutine excelle dans ce qu'il fait de mieux: la guerre psychologique. Il n'a cessé de recourir à cette stratégie depuis l'invasion de l'Ukraine. "Il cherche à instiller la peur, l'anxiété et un sentiment d'impuissance en Occident. Il tente ainsi d'influencer les décisions futures concernant l'aide européenne à l'Ukraine, non seulement en ce qui concerne la livraison d'armements et de munitions supplémentaires, mais aussi concernant les négociations. Son objectif est d'inciter l'Occident à se montrer très exigeant envers l'Ukraine."

s'inscrit dans ce discours: si l'Europe nous menace, nous l'attaquerons. Mais cela ne vaut rien, car l'un des camps (l'Europe) n'a aucune intention de menacer la Russie, et l'autre (la Russie) en est incapable." Le plan initial de Trump comportait 28 points. Selon les sources, 19 ou 22 subsistent suite aux discussions entre les chancelleries européennes et Washington. "Les Européens ont édulcoré les demandes russes, et maintenant Poutine cherche à ostraciser l'Europe. On en revient ainsi toujours aux menaces, au chantage et à l'intimidation. Car dans le cadre d'une guerre conventionnelle, la Russie est incapable d'attaquer ou de nuire aux pays européens et ce pour les années à venir." Mais il existe d'autres manières de faire la guerre. "Il peut intensifier ses attaques hybrides. On parle de sabotage d'infrastructures critiques, de diffusion de désinformation, d'attaques de drones ou de cyberattaques. Mais ce ne sont, au mieux, que des désagréments. Cela perturbe quelque peu le fonctionnement de la société. Ce n'est pas une question de vie ou de mort, ni une menace pour la souveraineté d'un pays. C'est simplement gênant." De plus, ajoute Housen, l'Occident se montre de plus en plus prêt à faire face à la Russie. "Le week-end dernier, le président du Comité militaire de l'OTAN a déclaré que l'Alliance agirait avec plus de fermeté. Si la Russie persiste dans sa guerre hybride, nous lui appliquerons sa propre médecine. Le message était clair et net pour Moscou."

LAMÊME RENGAINE

Le dirigeant russe martèle sans cesse son message: l'Occident nous menace car il veut détruire notre mode de vie et notre société. "C'est le discours qu'il tient depuis deux ans pour justifier la guerre en Ukraine auprès de son peuple. Sa menace